

M. DREW:

La "parité artificielle" du dollar nous a coûté bien cher, dit-il

Salmon Arm, 30. (Spécial au Devoir). Bien qu'il soit arrivé en Colombie canadienne au plus fort de la campagne électorale qui se livre présentement dans cette province, sur le terrain provincial, le leader du parti conservateur, l'hon. George Drew a déclaré sans ambages au cours des diverses réunions publiques qu'il a tenues en fin de semaine, que ses remarques ne s'adressaient qu'à la politique canadienne, tout court, indiquant par là qu'il n'entendait s'immiscer d'aucune façon dans les affaires de cette province.

S'adressant aux fermiers qui étaient venus l'entendre, tant à Salmon Arm qu'à Kamloops, M. Drew a nettement déclaré à ces derniers qu'ils devaient s'en prendre au gouvernement s'ils avaient perdu les marchés extérieurs pour les nombreux produits de leurs vergers, de leurs fermes et de vastes forêts de cette région. "C'est la perte de marché, a-t-il dit, sur tout été causée par l'opération de la Commission canadienne de contrôle du change étranger, qui a entrepris de rétablir le dollar canadien à un niveau de parité artificiel et a empêché jusqu'à maintenant la convertibilité de la livre sterling en dollars."

A cet égard, le chef conservateur a cité deux opinions différentes exprimées à quelques jours de distance par deux ministres du cabinet fédéral, MM. Douglas Abbott et Lester B. Pearson. Le premier avait déclaré que la livre sera convertible lorsque le gouvernement anglais aura assez de dollars en réserve, alors que le second se serait dit d'opinion que cette convertibilité était tout à fait possible si les trois gouvernements concernés, ceux d'Ottawa, de Washington et de Londres, voulaient bien en venir à un triple accord.

La bureaucratie

M. Drew a encore une fois dénoncé le règne de la bureaucratie, sous le présent gouvernement, en citant textuellement les paroles de plusieurs membres du parti libéral. Il a particulièrement rapplé les paroles prononcées par l'ancien ministre de l'air, M. C. G. Power, à la dernière convention du parti libéral, à Ottawa, et par où celui-ci condamnait cette emprise de plus en plus grande de certains fonctionnaires qui sont devenus, avec les années, de véritables po-

lits tsars qui contrôlent effectivement toute l'administration du pays.

Il a également cité certaines déclarations des chefs libéraux dans lesquelles ces derniers n'avaient ni plus ni moins soutenu que leur parti se dirigeait de plus en plus vers la gauche et qu'il ne faisait tout simplement que réaliser les promesses faites par le groupe C.C.F.

Relevant une accusation portée par le chef de ce parti, récemment, le leader conservateur a nie être le choix de gros intérêts, et soutenu qu'au contraire il avait été dirigé à la direction du parti par des représentants de tout le pays et de toutes les classes que l'on puisse y trouver. Ces attaques sont tout simplement dans la manière communément bien que je veuille nullement

insinuer que M. Coldwell soit lui-même un communiste.

M. Drew a quitté Kamloops samedi soir, après avoir porté la parole, pour se rendre à Vancouver, d'où il est parti ce matin pour Victoria et Nanaimo. Vendredi soir, il avait été reçu avec grand enthousiasme à High-River, une petite ville de quelques milliers d'habitants située à quelque soixante milles de Calgary. A cet endroit, plus de 1200 auditeurs avaient applaudi fréquemment, alors qu'il réclamait pour cette partie du pays tout comme pour les autres, la construction immédiate d'une grande route et promettait de régler définitivement le problème des mines de charbon de l'Alberta, problème autour duquel, a-t-il dit, le présent gouvernement n'a fait que tourner au cours des quatorze dernières années.

Pour les grévistes de l'amiante

La grève de l'amiante dure depuis 14 semaines.

Depuis trois mois la population du Québec donne généralement pour soutenir leur juste cause.

Il ne faut pas se lasser de donner à Theford et Asbestos, chaque semaine apporte aux mamans et à leurs familles des difficultés nouvelles. A nous de les aider!

Et que le lecteur du "Devoir" continue de nous adresser son obole (434 est, rue Notre-Dame).

TREIZIEME LISTE

Mlle Marie-Anne Marcotte	1.00	(Section St-J. Vianney)	3.35
Un petit vicar	1.00	Un groupe de la paroisse de Vasson, Antill	5.50
M. Henri Gosselin	1.00	Copie de la loi	8.00
Un étudiant	1.00	Les Castors	8.00
(Université d'Ottawa)	1.00	"Un ouvrier" (tribune)	10.00
Une institutrice de Mont-	4.00	lecteur du "Devoir" et de Relations et qui a étudié le "Bill No 5"	10.00
réal	5.00		
Famille S. Brassard	5.00		
Une abonnée de l'Assomption	5.00		
L.O.C. et L.O.C.F.	5.00	Treizième liste	\$ 36.85
(Section St-P. Claver)	5.00	Listes déjà parues	2,353.05
M. Laurent Picard	5.00	Total	\$2,409.90
Société St-J. Baptiste	5.00		

Prétendues brutalités commises dans les immeubles de la Canadian Johns-Manville?

Texte de la déclaration jointe au bref de sommation émis par la Cour supérieure du district de Saint-François, et signifié à la compagnie Canadian Johns-Manville:

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ST-FRANÇOIS
NO.

COUR SUPERIEURE
JEAN PAUL HOULE Demandeur

— VS —
CANADIAN JONHS-MANVILLE Ltd. Défenderesse

DECLARATION

Le demandeur déclare ce qui suit:

1. Le 6 mai 1949, vers 8.00 a.m., le demandeur se trouvait dans la ville d'Asbestos et marchait paisiblement sur la voie publique, lorsqu'il fut appréhendé par des agents de la Sûreté provinciale, qui n'avaient d'ailleurs aucun mandat contre lui;

2. Le demandeur fut d'abord conduit par les agents à l'Hôtel Iroquois, dans la ville d'Asbestos, qui est la propriété et sous le contrôle de la défenderesse, puis à une maison située en face et appartenant à la défenderesse, maison

sous le contrôle de celle-ci et de ses employés et officiers alors dans l'exercice de leurs fonctions, communément désignée comme étant la maison des gardes-malades (Nurses Residence), et là, il fut descendu dans une pièce au sous-sol où il fut détenu pendant environ une heure;

Troisième degré

3. A un moment donné, un agent vint trouver le demandeur et lui demanda s'il avait goûté au "troisième degré" et comme le demandeur répondait négativement, il ajouta: "Alors, tu vas goûter";

4. Le demandeur fut alors conduit par deux agents au premier étage de la maison où un lieutenant de police recommanda au policier qui accompagnait le demandeur de ne pas ménager celui-ci, parce qu'il était "un de la gang";

5. Le demandeur fut conduit dans une pièce au deuxième étage où il se trouvait enfermé avec trois agents, et l'un d'entre eux accusa le demandeur d'avoir pris part au piquetage le jour précédent et d'avoir insulté des officiers de la Sûreté;

6. Les trois agents frappèrent alors de coups de poing le demandeur chacun leur tour, au point que celui-ci perdit connaissance;

7. Lorsque le demandeur revint à lui, un agent lui donna une serviette d'eau froide en lui disant: "Lave-toi, l'as pas fini, tu fais rien que commencer";

8. Comme un agent essaya de s'interposer pour mettre un terme aux brutalités dont le demandeur était victime, et alléguant que ce dernier avait essayé la veille de le protéger au milieu d'une bagar-

(Suite à la dernière page)

Faites ça... et vous vivrez!

C'est pourquoi, mon frère, appliquez-vous d'autant plus à assurer par vos bonnes œuvres votre vocation et notre élection, car, en agissant ainsi, vous ne ferez jamais de faux pas. Et ainsi vous serez largement donné l'entrée dans le royaume de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. (II Ptr 10-11)

Ne pas avancer, c'est reculer. Puisque tout chrétien est "un élu" par son baptême, il doit réaliser sa vocation et faire aboutir par sa fidélité les belles promesses de Dieu.

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

Messenger demandé

*Messenger connaissant bien la ville demandée. S'adresser à l'Administration, "Le Devoir", 430 est, rue Notre-Dame.

M. Jos. Jean dénonce les méthodes publicitaires des conservateurs

Assemblée en faveur de M. Léopold Demers

"Le premier ministre actuel, M. Louis Saint-Laurent, n'est ni anti-catholique, ni anti-Canadien français, ni anti-Canadien, ni pro-communiste, comme se plaisent à le laisser croire les progressistes-conservateurs, dans leurs annonces publiées dans les journaux de la province de Québec, et il est regrettable que nos adversaires doivent avoir recours aux préjugés dans cette campagne électorale". Voilà ce que déclarait hier soir M. Joseph Jean, député de Mercier et solliciteur général du Canada, en la salle de l'école Saint-Alphonse, au coin des rues Berri et Lajeunesse. M. Jean portait la parole en faveur de M. Léopold Demers, candidat libéral dans le comté de Laval qui inaugurerait sa campagne électorale.

Allégations démenties

M. Jean a démenti les allégations contenues dans une annonce publiée dans les journaux de fin de semaine par le parti progressiste-conservateur, dans lesquelles, a-t-il dit, on veut "faire passer M. Saint-Laurent comme un anti-catholique, un anti-Canadien français, un anti-Canadien et un pro-communiste".

Tout cela est loin de la vérité, a dit M. Jean. On dit que M. Saint-Laurent est un anti-catholique parce qu'il n'était pas en Chambre lorsque le vote a été pris au sujet de quelques bills sur le divorce. M. Jean rappelle que le premier ministre a toujours été contre le divorce et rappelle que M. Saint-Laurent est né dans un village catholique de la province de Québec, qu'il a été professeur de droit à l'Université Laval de Québec et qu'il a une sœur religieuse.

Le premier ministre a donné des preuves de son attachement pour les Canadiens français: pour ne citer que les améliorations faites dans le service civil, et l'attitude qu'il a prise au sujet de l'immigration française au pays.

Au sujet du communisme, M. Jean rappelle aussi que le premier ministre n'a pas hésité, alors qu'il était ministre de la Justice, à prendre les mesures nécessai-

res pour faire condamner les espions russes au Canada. Le ministre dit aussi que le communisme ne se combat pas seulement par des paroles, mais par des lois sociales qui empêcheront cette idéologie de prendre racine au pays.

M. Demers

M. Léopold Demers a fait l'éloge du premier ministre Saint-Laurent et a demandé à ses auditeurs de lui faire confiance le 27 juin prochain. Le Canada, a dit M. Demers, jouit actuellement d'une prospérité incomparable, ses marchés extérieurs sont florissants et tout cela n'est pas dû à une coïncidence. Selon le candidat, le parti libéral, qui est au pouvoir depuis de nombreuses années, y est pour quelque chose. C'est lui qui a apporté notre pays la prospérité dont il jouit à l'heure actuelle.

Pour permettre au Canada de jouer son rôle pleinement dans le domaine national, aussi bien que dans le domaine international, on ne peut trouver mieux que le premier ministre actuel, M. Saint-Laurent, pour diriger les affaires de notre pays.

Mlle Liliane Chamberland, présidente de la section féminine de la Jeunesse libérale du comté de Laval, MM. Guy Rouleau, 2e vice-président de la Jeunesse libérale du district de Montréal, Jean Rochon et Adolphe Prévost, président de la Jeunesse libérale du comté de Laval, ont aussi pris la parole.

Churchill prévoit des élections pour l'automne

Chigwell, 30 (A.P.) — Le chef de l'opposition conservatrice en Grande-Bretagne, M. Winston Churchill, a prévenu ses partisans de se tenir prêts à des élections générales l'automne prochain. Elu en juillet 1945, le gouvernement travailliste britannique peut demeurer en fonction pendant encore un an, mais M. Churchill croit que ses adversaires "n'attendent" que le moment propice pour ne pas laisser les conservateurs consolider leurs gains des récentes élections municipales et nationales. Le trésorier du parti travailliste, l'ex-ministre Arthur Greenwood, a traité de "songe creux" cet espoir d'une élection prochaine.

Blocs-notes

(suite de la première page)

Theford ont-ils demandé que l'élimination de la poussière soit faite exclusivement pour les ouvriers canadiens-français, tandis que les autres seraient abandonnés aux conditions actuelles? Ont-ils demandé de profiter seuls de la sécurité syndicale, de l'augmentation de salaire, des jours de congé payés, des réclamations du comité de grief? Non, bien entendu: il suffirait de leur proposer une telle "discrimination" pour qu'ils éclatent de rire.

Mais la Gazette, voyez-vous, est incapable d'admettre que les motifs allégués soient sérieux. Elle ne saurait comprendre que des conditions de travail dangereuses, l'absence de sécurité syndicale, un salaire insuffisant (relativement à celui d'autres mineurs canadiens), etc., puissent constituer des inconvénients graves et justifier une grève.

Non, tout cela, à son opinion, n'est pas sérieux. Elle reste affaiblie de motifs. Elle en quête. Il lui en faut d'autres. Elle parvient donc au nationalisme.

Ressources naturelles

Cette grève, dit-elle, est menée contre le capital américain. Contre le capital abusif? Non, contre toute forme de capital étranger, dit-elle.

D'après qui l'affirme-t-elle? Sur quoi repose l'accusation ainsi généralisée? Sur rien. Sur quoi l'appuie-t-elle? Sur un éditorial signé la semaine dernière par le directeur du Devoir.

Or nos lecteurs ont lu cet article, mercredi dernier. Ils savent qu'aucune xénophobie ne s'y exprimait. Gérard Filion parlait du capital engagé dans l'exploitation des ressources naturelles. Il montrait que ce capital, lorsqu'il est d'origine étrangère, accroît le caractère d'irresponsabilité du capitalisme. Il condamnait la politique des gouvernements provinciaux qui ont livré les ressources sans garantie à des compagnies étrangères et abusives. Il condamnait les excès des compagnies elles-mêmes, et leur caractère d'inaccessibilité. Il concluait que dans de tels cas le contrôle, la direction, devraient être exercés par des Canadiens.

Aussi, le nationalisme n'est pas à l'origine de la grève — ni les grévistes ni les chefs syndiqués n'y ont fait la moindre allusion. Mais la conduite des compagnies au cours de la grève et en d'autres circonstances, mène à la conclusion suivante: nous devons trouver un moyen de mater des capitalistes étrangers qui considèrent la province uniquement comme une serre d'exploitation.

Le coup porte. Le cri de la Gazette montre que le Devoir a frap-

Les Franco-américains lancent...

(suite de la page trois)

Québec étaient venus enrichir un grand pays, de sorte qu'aujourd'hui tous les Canadiens de langue française regardent avec confiance du côté des Franco-Américains.

M. Beaulieu a lu un message spécial de la part du premier ministre Saint-Laurent, dans lequel celui-ci dit que les Franco-Américains sont un symbole vivant des relations d'amitié cordiale qui existent entre le Canada et les Etats-Unis.

Le consul de France

De son côté, le consul de France à Boston, M. Albert Chambon, a dit l'admiration de son pays de voir le courage que les Franco-Américains ont démontré pour conserver leur langue et leur foi. Il affirme que le gouvernement français s'intéresse à eux, qui sont appelés à jouer un rôle de plus en plus considérable dans l'histoire des Etats-Unis. Il rappelle enfin que le monde devient de plus en plus petit et que s'il est nécessaire de fonder la paix sur une meilleure connaissance entre les peuples, les Franco-Américains serviront le lien naturel à rapprocher encore davantage la France et les Etats-Unis.

Dernier geste

Le dernier geste du congrès a été posé hier après-midi, lors du "gestal de la bonne chanson". Les enfants d'une douzaine d'écoles franco-américaines de la région, parmi lesquelles on a noté particulièrement les petits de l'orphelinat Sainte-Anne, ont chanté d'une façon délicieuse un bon groupe de vieilles chansons françaises. Lespace nous manque pour commenter cet événement comme il le mériterait, mais il demeure pour plusieurs la note la plus charmante de ces deux jours à Worcester.

André L.

LUNETTES

• EXAMEN DE LA VUE

JACQUES TARDY

OPTOMETRISTE
DIPLOME

EXAMINATEUR OFFICIEL AU C.N.R.

ASSISTE D'OPTOMETRISTES
ET OPTICIENS DIPLOMES

Pharmacie

SARRAZIN et CHOQUETTE

Pharmacie, Optique, P. 36.46
921 EST STE-CATHERINE, PHARMACIE P. 96.22

HOPITAL MICHAUD

ORMONDVILLE

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est. Ste-Catherine (coin de la rue St-Jacques)
Livraison partout directe-
ment de notre serre-chaude
PL 1786-1787

10% d'escompte
aux communautés religieuses.

DERNIERS DEVOIRS

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

Geo. VANDELAC Ltée

G. VANDELAC, Jr. — ALEX. GOUR (Fondé en 1890)
120 est, rue RACHEL, Montréal — BÉ. 1717

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame, à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui est en liquidation. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Associated Press et des autres agences Reuter, ainsi que de toutes les Informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste:

EDITION QUOTIDIENNE

Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$8.00
Montréal et banlieue	11.00
Etats-Unis et Empire britannique	10.00
Union postale	12.00

EDITION DU SAMEDI

Canada	3.00
Etats-Unis et Union postale	4.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisée comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELair *3361

Préparez-vous à un été sans pannes!

voyez un agent de Ford-Canada

Les automobiles et camions déjà éreintés par l'hiver peuvent devenir coûteusement avariés au cours de l'été. Ne risquez pas les frais d'onéreuses réparations! Il n'est pas trop tard pour obtenir cette mise au point intégrale qui vous fera gagner du temps—préviendra nombre d'ennuis—et représente une quadruple économie. Confiez sur-le-champ votre voiture à un dépositaire Ford-Monarch ou Mercury, Lincoln-Meteor, et roulez sans souci tout l'été durant.

VOICI LA MISE AU POINT DONT VOTRE VOITURE A BESOIN:

- Mise au point du moteur, complète et scientifique.
- Démontage de toutes les roues et inspection des garnitures de freins.
- Réglage des freins.
- Nettoyage et regarniture des roulements des roues AV.
- Remplacement (au besoin) de la cartouche du filtre d'huile.
- Nettoyage et remplissage de l'épurateur d'air par bain d'huile.
- Réglage des amortisseurs et (au besoin) addition de fluide.
- Purge du système de refroidissement, serrage de tous les raccords.
- Graissage complet du châssis.
- Rinçage du moteur, de la boîte de vitesses et du différentiel; remplissage avec des lubrifiants d'été recommandés par notre usine.

"SERVICE" SUPERIEUR DE 4 FAÇONS:

- Nos préposés au "service" sont des experts formés aux écoles de "service" de la Sté canadienne Ford. Ils savent ce qu'il faut faire.
- Notre outillage approuvé par l'usine a pour but de procurer à votre automobile ou à votre camion un "service" plus efficace. Minutieusement vérifié, ce travail de précision vous épargne bien des dollars.
- Nos méthodes approuvées par l'usine sont nettement celles qu'il faut, et absolument modernes. Conçues et élaborées par nos techniciens du "service", elles rendent chaque opération plus parfaite et moins longue. C'est une autre économie.
- Les pièces Ford d'origine, pour tous les produits de la Sté canadienne Ford, sont de fabrication irréprochable—s'ajustent parfaitement—et durent plus longtemps. Garanties, elles sont plus économiques, puisqu'elles augmentent votre millage.

1100 DEPOSITAIRES "FORD-CANADA" à un kilomètre à l'est

FORD - MONARCH

MERCURY - LINCOLN - METEOR

JARRY & FRERE LIMITEE, 7275, boul. St-Laurent

GENEREUX MOTOR CO., LTD., 2144, rue Bleury

FORTIER GARAGE LTEE, 5021 est, rue Notre-Dame

PAGE & SON, LTD., 3350, rue Wellington, Verdun

BELAIR-CARDINAL AUTOMOBILES INC., 4638, rue St-Denis

LATIMER MOTOR SALES LTD., 1953 ouest, rue Ste-Catherine

BLUE BONNETS AUTOMOBILE LIMITED, 7965, boul. Décarie

LAKEHORE MOTOR INC., 101, boul. Métropolitain, Lachine

CUMMING PERRAULT, LIMITED, 1640 ouest, rue Ste-Catherine

BEDARD & HAMEL LIMITEE, 306 est, rue St-Zotique

LALONDE AUTOMOBILE LIMITEE, 3897-99, ave Bannantyne, Verdun

HART MOTORS, LIMITED, 531, chemin Côte-de-Liesse, Dorval

P. POULIOT'S GARAGE REG'D, 7146, chemin Côte-des-Neiges

LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE ENR., 4391, ave Papineau

HAMELIN ET FRERE LIMITEE, 3491 est, rue Notre-Dame

PATENAUE AUTOMOBILE LIMITEE, 10830, boul. Lajeunesse

TOWN & COUNTRY MOTORS, LTD., 4269 ouest, rue Ste-Catherine

Les Franco-Américains lancent un manifeste à l'occasion du centenaire de leur arrivée aux Etats-Unis

Worcester, Mass., 30 (De notre envoyé spécial, François Zalloni) — Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre viennent de vivre deux jours dont les conséquences historiques, dit-on, seront considérables. Samedi et dimanche dernier, ils célébraient le centenaire de leur arrivée aux Etats-Unis.

Ces fêtes ont été couronnées du plus vif succès. Les rues de Worcester étaient remplies des milliers de délégués de tous les groupes franco-américains. Il y en avait de la Louisiane et de la Californie. Pendant ces jours mémorables, les congressistes ont affiché avec orgueil leur caractère français. Avec une égale énergie, ils ont affirmé leur loyauté envers les Etats-Unis.

Toutefois, dans toutes leurs délibérations, on a senti le souci évident de maintenir cette tradition française de leur culture et de la crainte même de voir certaines divisions américaines disparaître. Ces fêtes du centenaire ont pris nettement l'allure d'un regroupement.

Le manifeste

Dans ce sens, on peut dire que l'événement marquant du congrès a été la présentation et l'adoption du "Manifeste" qui fixe l'idéal historique, concret et commun que les Franco-Américains se proposent de poursuivre. Ce furent aussi les résolutions d'ordre pratique que les congressistes ont adoptées. Ceux-ci ont confié au Comité d'orientation franco-américain la tâche de mettre ces résolutions en pratique. C'est d'ailleurs le Comité lui-même qui a préparé et présenté le Manifeste, dont notre journal publiera les grandes lignes ces jours-ci.

Quant aux résolutions, il y en eut une douzaine dont les principales sont les suivantes: Croisade de prières, école de parents, regroupement de la jeunesse, intensification du mouvement des retraites, formation d'associations de caisses de crédit et des banques commerciales, institution d'un "Prêt d'honneur", campagne visant à introduire la presse franco-américaine dans tous les foyers. Ces résolutions, comme le Manifeste lui-même, ont été adoptées à l'unanimité.

Le bal

Dans le domaine récréatif, signons un bal auquel plus de mille personnes prirent part. On y exécuta des danses de folklore, dirigées par M. Félix Laliberté. C'est durant ce bal qu'eut lieu le couronnement de la "reine" du centenaire, qui désigne la "Franco-Américaine la plus difficile de ce nom". Le choix fut difficile à faire et le titre revint à Mme Blanche-H. Deslattes, de Leominster, Mass. La reine, qui est native de Saint-Grégoire, P.Q., a 13 enfants vivants.

Signalons le banquet du centenaire, au cours duquel les discours les plus importants furent prononcés. Il était présidé par Me Eugène-L. Jalbert.

Le sénateur Lodge

L'orateur principal à ce banquet a été le sénateur Henry Cabot Lodge Jr. du Massachusetts. Le sénateur est un homme jeune, d'une prestance extraordinaire; il est le bras droit du sénateur Vandenberg et on le désigne couramment, dans plusieurs milieux, comme un futur président des Etats-Unis.

M. Lodge a prononcé son discours dans un français impeccable, qui a produit le meilleur effet sur un auditoire enthousiaste. Il a rappelé les paroles de son grand-père, sénateur également, lors d'une allocution prononcée en 1908: "Les Français du Canada peuvent difficilement être considérés comme des immigrants, dans le sens qui est habituellement donné à ce mot. Ils représentent une des plus anciennes colonies de ce continent, ils ont été, pour ainsi dire, Américains pendant des générations, et ils viennent aux Etats-Unis simplement comme des Américains, traversant une frontière imaginaire d'une partie de l'Amérique à une autre."

Le sénateur Lodge trouve que l'histoire des Américains de descendance française est l'histoire de l'homme triomphant des obstacles. Cette histoire a inspiré des poètes. Elle a eu aussi un aspect culturel. Dans le domaine politique, poursuit le sénateur, l'influence des Franco-Américains a augmenté graduellement pour devenir un facteur décisif dans beaucoup d'états: "J'espère, dit-il, que cette influence continuera de grandir et sera de plus en plus reconnue."

M. Lodge rappelle ensuite que lors de la dernière guerre, les jeunes Américains de descendance française ont combattu sur tous les fronts et ont fait preuve du courage le plus magnanime. Le sénateur indique, à ce propos, que l'Allot principal qui permit aux Français de gagner la guerre est allé, chez les combattants, "le respect individuel de soi-même."

"Or, poursuit le sénateur, tout dans l'histoire des Franco-Américains indique qu'ils sont remplis de l'esprit du respect de soi-même, imprégnés de l'idée qu'ils sont faits à l'image de Dieu."

Le sénateur Lodge a terminé son discours en disant que tous les Américains doivent se réjouir de compter parmi eux des compatriotes de descendance française, car la "non seulement parce qu'ils ont largement contribué à la richesse de notre nation, mais surtout parce que leur foi et leur courage les rendent citoyens américains par excellence et les pla-

cent dans l'histoire des meilleures traditions américaines pour servir d'inspiration et d'exemple à tous ceux qui doutent ou, parfois, défontent."

Le Père Landry

Avant que le sénateur Lodge ne prit la parole, celle-ci avait été donnée au R. P. Thomas-Marie Landry, O.P., secrétaire du Comité d'orientation. Le Père Landry a parlé des "Conditions essentielles de notre survie."

Il a dit que cette survie était possible à condition de la comprendre et de la vouloir dans un esprit d'unité. Dans ce sens, le manifeste du comité d'orientation peut aider puissamment la cause, "car il intègre et hiérarchise tous les éléments de notre vie franco-américaine et française."

Ces éléments sont les suivants: "J'ai le devoir sacré de demeurer catholique, d'être un Américain loyal, de rester français dans mon esprit, mon cœur, ma culture et ma vie. Si les Américains de descendance française, cent ans après leur arrivée en Nouvelle-Angleterre, décident de vouloir vivre collectivement leur vie catholique, américaine et française, rien ne peut les empêcher de le faire."

Le Père Landry insiste ensuite sur l'unité d'action. Il constate que les Franco-Américains sont dispersés en 6 Etats de la Nouvelle-Angleterre et en huit diocèses. Il constate surtout "... la somme épouvantable de nos divisions personnelles qui menacent notre vie franco-américaine jusque dans ses racines les plus profondes. L'unique chance de salut réside dans un certain dépôt d'idées communes que tout homme droit et sincère est obligé d'admettre sous peine de renoncer à sa conscience et à son esprit."

C'est l'ensemble de ces idées que le Comité d'orientation s'efforce de recueillir, de coordonner et d'exprimer depuis plus de deux ans. Par delà nos vues personnelles, nous devons apprendre tous ensemble à penser de la même manière."

Le Père Landry a terminé son discours en disant: "Ne nous laissons pas au soir de ce centenaire, tout est à reprendre, tout est à refaire ou, du moins, à consolider en notre édifice franco-américain, surtout à sa base."

Les consuls du Canada

Notons, à ce banquet, la présence et l'allocution du consul du Canada à Boston, M. Paul Beaulieu. Dans une langue très châtiée, le représentant du Canada a rappelé que les immigrants du (suite à la deuxième page)

Plus de 700 hôteliers de la province sont présentement en croisière sur le "Québec", de Canada Steamships; ce sont les membres de l'Association des hôteliers de la province de Québec. C'est la première croisière de la saison du paquebot fluvial.



Plus de 700 hôteliers de la province sont présentement en croisière sur le "Québec", de Canada Steamships; ce sont les membres de l'Association des hôteliers de la province de Québec. C'est la première croisière de la saison du paquebot fluvial.

L'U.C.C. célébrera en juillet son vingt-cinquième anniversaire

Programme des fêtes qui se dérouleront à Québec les 3 et 4 juillet prochain

L'Union catholique des cultivateurs célèbre, cette année, le 25^e anniversaire de sa fondation. Pour marquer cet événement des fêtes se dérouleront à Québec les 3 et 4 juillet prochains. A cette fin, un comité d'organisation a été formé et les préparatifs sont déjà commencés depuis plusieurs semaines.

Tout indique que les cultivateurs de Québec se rendront nombreux dans la vieille capitale pour commémorer les origines de leur association professionnelle. L'ouverture officielle de ces fêtes se fera par un grand ralliement au pied du monument Louis Hébert, dans l'après-midi du 3 juillet. Le soir, il y aura séance au Palais Montcalm; au programme de cette soirée quelques orateurs de marque représentant les plus hautes sphères de l'agriculture québécoise et canadienne adresseront la parole; la partie musicale a été confiée au célèbre Quatuor Alouette, ensemble vocal typiquement canadien-français et des mieux qualifié pour une telle circonstance. On présentera aussi à cette soirée pour la première fois devant le public le film "Montée", documentaire des plus intéressants que l'U.C.C. vient de réaliser conjointement avec l'Office national du film.

Le lundi, 4 juillet, en la Basilique de Québec, une messe pontificale sera célébrée pour les congressistes par Son Excellence Mgr Melançon, évêque de Chicoutimi; Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, assistera au trône; le sermon de circonstance sera prononcé par Son Excellence Mgr Courchesne, archevêque de Rimouski. Les fêtes du 25^e anniversaire de l'U.C.C. se termineront par un grand banquet devant réunir quelque 1,500 personnes dont plusieurs dignitaires ecclésiastiques et civils, ainsi que des délégués des fédérations et des syndicats de l'U.C.C. et des représentants agricoles de la province et de l'étranger.

Le lundi, 4 juillet, en la Basilique de Québec, une messe pontificale sera célébrée pour les congressistes par Son Excellence Mgr Melançon, évêque de Chicoutimi; Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, assistera au trône; le sermon de circonstance sera prononcé par Son Excellence Mgr Courchesne, archevêque de Rimouski. Les fêtes du 25^e anniversaire de l'U.C.C. se termineront par un grand banquet devant réunir quelque 1,500 personnes dont plusieurs dignitaires ecclésiastiques et civils, ainsi que des délégués des fédérations et des syndicats de l'U.C.C. et des représentants agricoles de la province et de l'étranger.

Le lundi, 4 juillet, en la Basilique de Québec, une messe pontificale sera célébrée pour les congressistes par Son Excellence Mgr Melançon, évêque de Chicoutimi; Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, assistera au trône; le sermon de circonstance sera prononcé par Son Excellence Mgr Courchesne, archevêque de Rimouski. Les fêtes du 25^e anniversaire de l'U.C.C. se termineront par un grand banquet devant réunir quelque 1,500 personnes dont plusieurs dignitaires ecclésiastiques et civils, ainsi que des délégués des fédérations et des syndicats de l'U.C.C. et des représentants agricoles de la province et de l'étranger.

Le lundi, 4 juillet, en la Basilique de Québec, une messe pontificale sera célébrée pour les congressistes par Son Excellence Mgr Melançon, évêque de Chicoutimi; Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, assistera au trône; le sermon de circonstance sera prononcé par Son Excellence Mgr Courchesne, archevêque de Rimouski. Les fêtes du 25^e anniversaire de l'U.C.C. se termineront par un grand banquet devant réunir quelque 1,500 personnes dont plusieurs dignitaires ecclésiastiques et civils, ainsi que des délégués des fédérations et des syndicats de l'U.C.C. et des représentants agricoles de la province et de l'étranger.

LE SCRUTIN FEDERAL

M. Saint-Laurent dans la région de Montréal pour la journée

Le premier ministre, M. Louis Saint-Laurent, est de passage à Montréal aujourd'hui. Cet avant-midi, il a reçu un docteur honoraire en Droit, à l'Université McGill. La cérémonie s'est déroulée sur le campus de l'Université. M. Saint-Laurent y a prononcé une allocution immédiatement après la cérémonie, le premier ministre a été l'hôte du chancelier, du vice-chancelier et des gouverneurs de l'institution, à un déjeuner au Sheraton Club, 1175 route, rue Sherbrooke.

Le premier ministre est ensuite parti pour Sainte-Rose, Saint-Eustache et Lacatue, en route pour Hawkesbury, où il doit porter la parole ce soir.

A Sainte-Rose

M. Saint-Laurent arrivera à Sainte-Rose vers 3 heures. Il portera la parole à une grande assemblée en faveur de M. Léopold Demers, député de Laval-Deux-Montagnes et candidat dans le comté de Laval. La réunion aura lieu à la salle paroissiale. Les orateurs seront MM. Joseph Jean, solliciteur-général du Canada, M. Demers, MM. Adolphe Prévost, Jean Rochon, Guy Rouleau, Me Robert Turgeon, le notaire Jean-Paul Latour, M. Gérard Cournoyer, député de Richelieu-Verchères.

De Sainte-Rose, M. Saint-Laurent se dirigera vers Saint-Eustache et Lacatue, où il portera la parole en faveur du candidat libéral dans le comté d'Argenteuil-Deux-Montagnes, représenté actuellement à la Chambre des communes par M. Georges Héon, organisateur en chef du parti progressiste-conservateur dans la province de Québec.

Candidats choisis

Plusieurs conventions ont eu

Mort du cardinal Suhard, archevêque de Paris

Paris, 30 (A.P.) — L'archevêque de Paris, le cardinal Suhard, est décédé la nuit dernière à la suite d'une crise cardiaque. Il était âgé de 75 ans.

Le cardinal, Suhard est né le 5 avril 1874 dans le petit village de Bains-sur-Mer. Il avait été

ordonné prêtre en 1898 et sacré évêque de Bayeux et de Lisieux en 1924. En 1935, le pape le nomma archevêque de Paris, cinq ans plus tard. La mort du cardinal Suhard réduit à 55 le nombre des membres

La Johns-Manville fera connaître son point de vue aujourd'hui sur les offres de règlement de la grève

Québec, 30. (Spécial au Devoir) — C'est aujourd'hui, semble-t-il, que l'on connaîtra le sort réservé, par la compagnie Johns-Manville d'Asbestos, à la proposition faite par les syndicats pour mettre fin à la grève des 5,000 mineurs de l'amiante qui dure depuis le 13 février.

L'attention est tournée aujourd'hui vers Québec où Me Yvan Sabin, procureur de la compagnie, doit faire connaître les vues de la C.J.M. au ministre du Travail, l'hon. Antonio Barrette.

Cette proposition est née des entretiens entre M. Barrette et Gérard Picard, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, à laquelle sont affiliés les syndicats de l'amiante. La formule suggérée par les syndicats a été soumise aux cinq compagnies d'amiante affectées par la grève mais l'attention porte surtout sur l'attitude de la compagnie Johns-Manville parce que l'on croit bien que les autres compagnies suivront l'exemple de celle-ci qui est la principale entreprise du genre.

Dans les milieux intéressés l'on semble plutôt pessimiste quant aux résultats qu'apporteront ces démarches syndicales. Cependant, hier, à Thetford-les-Mines Son Exc. Mgr Charles-Omer Garand, évêque auxiliaire de Québec, a dit qu'il espérait "que les négociations actuellement en cours amèneraient un règlement au conflit en accord avec la justice et la charité."

Ce matin, Mgr Garand a célébré une messe pour demander au Ciel d'accorder "une paix juste au pays de l'amiante."

Le prince Bernhard de Hollande est arrivé ce matin à Montréal

Salué par une salve de 21 coups de canons et escorté par trois chasseurs à réaction (Vampires) de l'aviation militaire canadienne, le prince Bernhard de Hollande est arrivé ce matin à l'aérodrome de Dorval à bord d'un Constellation de la KLM, ligne aérienne commerciale hollandaise.

Le prince Bernhard vient d'inaugurer le nouveau service régulier aérien qui unira Montréal à la Hollande. L'appareil de la KLM était piloté par trois aviateurs, dont deux Canadiens, anciens pilotes du RCAF. Il s'agit du capitaine Richard John Rose, 26 ans, de Toronto, qui offrira des services à la KLM en mai 1947, et du capitaine William Le Sauvage qui fut également engagé par la KLM en 1947, après avoir dirigé sa propre ligne aérienne dès la fin de la guerre.

Le prince Bernhard quittera Montréal mercredi prochain et sera accompagné par le président du conseil municipal de Montréal, M. Asselin, ainsi que par le général Morton et madame la générale. Ces personnalités canadiennes passeront quelque temps en Europe, notamment en Hollande, en Angleterre et en France, où elles visiteront les différents champs de bataille sur lesquels s'illustrèrent les régiments canadiens. M. Asselin représentera la ville de Montréal au cours de cette visite officielle.

A sa descente d'avion à Dorval, le prince Bernhard fut accueilli par plusieurs personnalités canadiennes et hollandaises. On remarqua en particulier M. Stevens, consul général de Hollande à Montréal, M. H. Eschszter, chargé d'affaires à l'ambassade des Pays-Bas à Ottawa ainsi que différents représentants de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation canadiennes. Le général A.E. Walford représentait M. Alexander, gouverneur du Canada. Une réception groupée, ce soir toutes ces personnalités aux Fitz-Carlton, entre 5 et 7 heures. Un peu plus tard aura lieu un dîner officiel au Windsor auquel assisteront divers représentants du gouvernement canadien et des corps diplomatiques de la ville.

Voici, tel qu'annoncé aujourd'hui par le quartier général du parti progressiste-conservateur, l'itinéraire que suivra le chef du parti, M. George Drew, dans sa tournée du Québec, le mois prochain.

Joliette: 18 juin, 2h. 30; Trois-Rivières: 18 juin, 8h. 30; Nicolet: 19 juin, 2h. 30; Québec: 20 juin, 8h. 30; Coaticook (ou Granby): 21 juin, 3h.; Sherbrooke: 21 juin, 8h. 30; et Montréal, 22 juin, à 8 heures.

Cet itinéraire est sujet à changements.

Le trésorier des Etats-Unis a perdu la vie

Washington, 30 (A.P.) — William A. Julian, trésorier des Etats-Unis, a été tué aujourd'hui dans un accident d'automobile, alors qu'il s'en allait jouer au golf. Julian occupait le poste de trésorier depuis seize ans. Il avait émis quelque \$87,000,000,000 de monnaie américaine. Sa signature paraît sur le papier-monnaie américain.

M. l'abbé André Dion, aumônier diocésain de la Ligue, a prononcé le sermon.

Le secrétaire de la Fédération de l'amiante n'était pas au courant

Il témoigne à Sherbrooke

Sherbrooke, 30 (Par Gérard Pelletier) — Toute la matinée, jusqu'au moment où nous allons sous presse, la première séance du tribunal qui conduit à Sherbrooke, l'enquête préliminaire sur le prétendu complot de trois chefs ouvriers, a été consacrée au témoignage de M. Daniel Lessard, secrétaire-trésorier de la Fédération de l'amiante.

Paiements

On se souvient que Me Dorion avait demandé au témoin, lors de sa première comparution, de renvoyer ce matin le tribunal sur d'autres paiements qu'il aurait pu faire en relations avec les événements du 5 mai.

M. Lessard, après avoir consulté ses livres en fin de semaine, a ajouté à son premier témoignage un autre paiement de \$5.50 fait à M. Richard Joly pour payer un voyage de retour à Thetford après sa libération par la police.

Mais le témoignage sur les paiements n'a occupé qu'une petite partie de la séance. Me Dorion a surtout questionné le témoin sur un discours que ce dernier aurait prononcé à Asbestos dans la soirée du 1^{er} mai.

Après de nombreuses questions, Me Dorion a fini par remettre au témoin un ré. m. de son discours dont il n'a pas indiqué la provenance. Les paroles de M. Lessard y étaient citées à l'effet que les grévistes avaient été patients et qu'ils devaient patienter quelques jours encore avant de faire quelque chose. M. Lessard a reconnu que cela pouvait très bien représenter la substance d'une partie de son discours mais qu'il ne pouvait jurer positivement avoir prononcé ces paroles.

De même Me Dorion a demandé au témoin si M. l'abbé Poulin, aumônier de Sherbrooke, n'avait pas dit qu'on trouverait un moyen de sortir les scabs. M. Lessard a répondu qu'il n'était pas présent, dans la salle, alors que l'abbé Poulin prononçait son discours.

Menaces du juge

Le juge ayant rabroué à cause de réponses qu'il trouvait évasives, M. Lessard a expliqué qu'il n'était qu'un ouvrier, qu'il ne prenait pas de notes et que ses réponses évasives s'expliquaient par un souci de ne pas se parjurer en donnant comme certaines des choses dont il n'a pas un souvenir précis.

Me Dorion a ensuite cherché à savoir si M. Lessard avait discuté avec d'autres officiers de la Fédération ou avec d'autres personnes en général l'organisation du voyage des grévistes à Asbestos ou du piquetage lui-même.

M. Lessard a répondu négativement à toutes ces questions et sans la moindre hésitation. Pendant une grande partie de son témoignage, le juge a conduit lui-même l'interrogatoire tandis que Me Dorion suivait de son pupitre.

A plusieurs reprises aussi, le juge a menacé M. Lessard de le déclarer témoin hostile.

Me Dorion a ensuite questionné le témoin sur l'emploi de sa journée à la date du 5 mai. M. Lessard a répondu que très tôt le matin du 5 il avait reçu un appel du constable Blais s'enquérant du départ des camions pour Asbestos. M. Lessard a affirmé qu'il ne savait rien de ce départ à ce moment et qu'il a dû téléphoner au centre paroissial pour se renseigner lui-même. Il a déclaré encore qu'il avait téléphoné à Asbestos et parlé à M. Jean Marchand qui se trouvait au presbytère entre 11 h. et midi. M. Marchand lui a décrit brièvement les situations qui régnaient à Asbestos mais sans ajouter de détails et lui a déclaré que lui-même, M. Marchand, retournerait à Québec.

Le maire achète du savon spécial

Le maire Camille Houde a reçu ce matin à l'hôtel de ville le président de la campagne de charité du club Richelieu, Me Raymond Dupuis, C.R. Celui-ci a vendu quelques pains du "savon de charité" dont les membres du club ont l'intention de doter nos familles ces jours-ci. Par ce geste, le maire s'est devenu le premier souscripteur de la campagne annuelle du club.

Vogue

Modèle exclusif LESAGE

Cet attrayant modèle joue, dans l'industrie des pianos modernes, d'une préférence nettement marquée. Ses lignes, hardies dans leur simplicité, et la belle souplesse de son mécanisme valent au "Vogue" la belle apparence et la riche sonorité que réclament aujourd'hui les gens à la page et les connaisseurs en musique. C'est l'un des plus beaux petits pianos présentement en si grande demande.

AUTRES MODELES:
"CHATEAU" — "VIRTUOSE"
"BLENTONE" — "CONCERTO"

PIANOS LESAGE LIMITEE

Maison fondée en 1891
SAINT-TERESE, QUE.

Pour plus de renseignements, écrivez à la fabrique même, ou téléphoner à Sainte-Thérèse, au numéro 27-W.



Mon Dieu, on a volé l'argent des pauvres... dit tante Mina, (Juliette Léliveau) dans une scène du film: "Le Gros Bill", production Renaissance Films; cependant que Le Gros Bill, (Yves Henry) que l'opinion publique accuse, cherche à convaincre sa tante de son innocence.

Des acrobates à 100 pieds dans les airs, au Cirque de la Police

Les trois Barrett, que l'on considère aujourd'hui comme les acrobates acrobates les plus audacieux et les plus accomplis, seront au programme du spectacle de cirque que, pour la seconde année consécutive, l'Association athlétique de la police présentera au 10 au 19 juin, en matinée et en soirée, au stade Delorimier. On se souvient des records d'assistance établis l'été dernier par cette série de spectacles-bénéfices dont les profits sont versés aux fonds de secours et de pension de la police montrealaise. Tout fait prévoir que cette année, ces records seront battus, tant la qualité du spectacle annoncé ne peut manquer d'attirer au stade tous les amateurs de cirque, jeunes et moins jeunes.

Les Barrett, une jeune fille et deux jeunes gens originaires de la Nouvelle-Angleterre, répéteront longtemps leur numéro avant de le donner en public. Ils en travailleront chaque phase au sol, mouvement par mouvement, pyramide par pyramide, puis une fois sûrs d'eux-mêmes ils se feront construire la tour et les plateformes qui s'élèvent à 100 pieds dans les airs et s'entraîneront à y répéter encore une fois leur numéro sans jamais songer à se préoccuper du danger. Aussi opèrent-ils sans filet, et défient-ils la mort chaque après-midi et chaque soir. Leur exécution présente d'extrêmes dangers, mais elle est

En deuxième semaine au Champlain

Afin de donner à tous les admirateurs de Raimu l'occasion de voir son dernier film, *Les inconnus dans la maison*, la direction du cinéma Champlain a décidé de le conserver une seconde semaine à l'affiche. Raimu tourne deux autres films après *Les inconnus dans la maison*, mais ils ont passé déjà sur nos écrans. C'est donc vraiment la dernière chance que l'on a de voir l'inoubliable artiste dans un film nouveau pour le public montrealais.

Il se trouve, de plus, que c'est l'un de ses meilleurs, où il joue un rôle de l'envergure de sa composition de César dans la trilogie de Pagnol. Il dit peu dans la première partie du film, mais se reprend dans la seconde où, en Me Loursat, il prononce un vibrant plaidoyer pour la jeunesse. Cette pièce d'éloquence humaine, tendre, indignée, prend dans la bouche de Raimu, et avec sa mimique incomparable, des accents qui portent droit au cœur.

Les inconnus dans la maison, adaptation de l'un des meilleurs romans de Georges Simenon, réalisation de H. Georges Clouzot, constitue en même temps une oeuvre d'un intérêt extraordinaire pour tous ceux qui s'intéressent à la jeunesse, pour les parents, pour les magistrats, pour les avocats, enfin pour ceux que préoccupe la délinquance juvénile.

Fort bien secondé par une troupe remarquable, le grand Raimu campe là un personnage inoubliable, et l'on fera bien de ne pas manquer *Les inconnus dans la maison*.

Ce soir, récital Réjane Cardinal

C'est ce soir, à 8 h. 30, qu'aura lieu au Théâtre des Compagnons, angle DeLorimier et Sherbrooke, le récital conjoint de Réjane Cardinal, mezzo-soprano, Yoland Guérard, basse, et Huguette Séguin, pianiste. Mlle Cardinal et M. Guérard qui sont, on le sait, deux semi-finalistes de l'émission "Nos futures étoiles" à Radio-Canada, ont préparé un intéressant programme composé d'airs et de mélodies classiques et modernes. Mlle Séguin interprétera quelques classiques du piano.

Les Beaux-Arts

La Société des écrivains canadiens rend hommage à Gratien Gélinas

Gazette artistique

Horaires des cinémas

SAINT-DENIS:

"Route Sans Issue" 12 h. 10, 3 h. 30, 6 h. 30, 9 h. 50.
"Mort ou Vif" 1 h. 40, 5 h. 8 h. 15.

CINEMA DE PARIS:

"Bay Bisc" 11 h. 15, 1 h. 15, 4 h. 6 h. 45.
"Les Inconnus dans la maison" 1 h. 3 h. 5 h. 7 h. 9 h. 11 h. 13 h.

CHAMPLAIN:

"Les Inconnus dans la maison" 1 h. 3 h. 5 h. 7 h. 9 h. 11 h. 13 h.

ELECTRA:

"Une Vie Perdue" 12 h. 45, 2 h. 50, 5 h. 7 h. 9 h. 11 h. 13 h.

PALACE:

"Down To The Sea In Ships" 10 h. 12 h. 15, 2 h. 35, 4 h. 50, 7 h. 10, 9 h. 30.

LOEW'S:

"Take Me Out To The Ball Game" 10 h. 12 h. 15, 2 h. 30, 5 h. 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 50.

CAPITOL:

"Northwest Mounted Police" 10 h. 12 h. 15, 2 h. 30, 4 h. 45, 7 h. 9 h. 11 h. 13 h.

PRINCESS:

"South of St. Louis" 11 h. 13 h. 15, 2 h. 30, 5 h. 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 50.

ORPHEUM:

"Imaginaire" 9 h. 35, 9 h. 50, 12 h. 25, 3 h. 30, 6 h. 35, 9 h. 11 h. 13 h.

"Bungalow 13"

11 h. 15, 2 h. 30, 5 h. 25, 8 h. 30.

MEPHISTO:

"Chickens Every Sunday" 11 h. 13 h. 15, 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h. 30.

"Jungle Patrol"

10 h. 12 h. 15, 2 h. 30, 5 h. 15, 7 h. 15, 10 h. 15.

Spectacles

Au Plateau: Le 25 mai, Festival Ernest Bloch.

Monument National: Les 30 et 31 mai, Jan Peerce, du Metropolitan Opera.

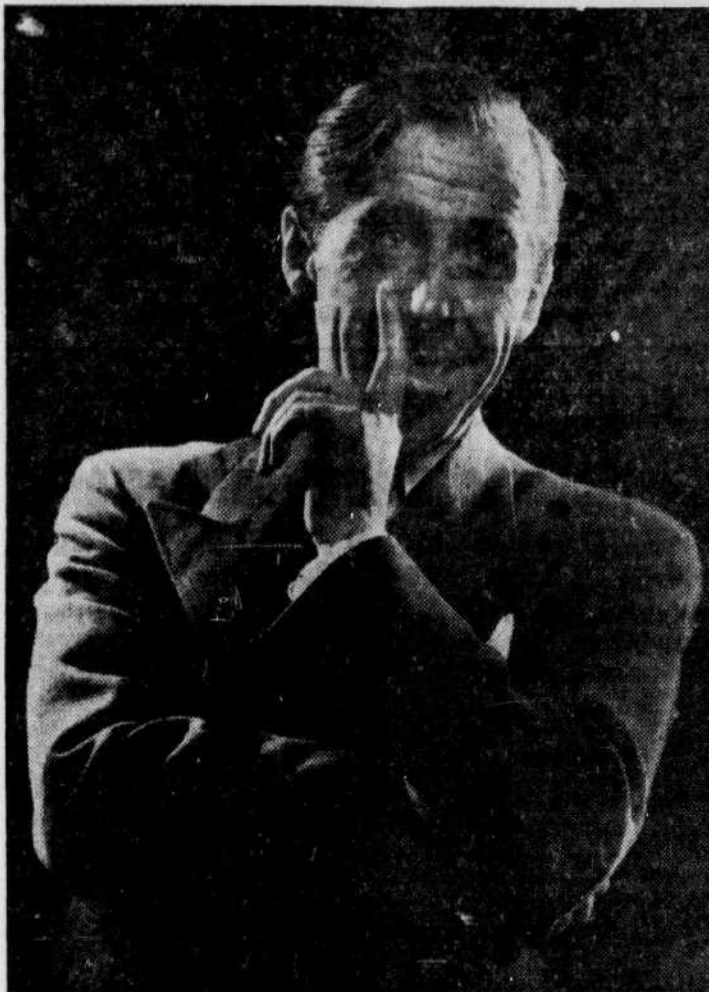
Rita Hayworth, mariée à la musulmane

Cannes, France, 30 (A.P.) — Rita Hayworth et le prince Aly Khan viennent de réitérer leurs promesses de mariage pour la deuxième fois, au Château de l'Horizon, résidence du prince, où la cérémonie musulmane s'est déroulée au cours de la fin de semaine.

Interrogée sur ses intentions futures, Rita Hayworth a assuré qu'elle retournerait à Hollywood à la fin de l'année et qu'elle tournerait de nouveaux films. Le couple est parti pour Paris. Des chambres ont également été retenues au Caire, où les nouveaux mariés passeront vraisemblablement une partie de leur voyage de noces.

SCIENCE ET SECURITE

La science affirme que la pasteurisation "à aucun effet ni sur le sucre ni sur le gras du lait. Il est aussi prouvé qu'elle rend les protéines plus faciles à digérer et que le calcium et le phosphore sont aussi facilement assimilés que dans le lait brut. La perte en vitamines A, B et C est légère. Insistez pour avoir du lait pasteurisé. Il est plus sûr.



M. GRATIEN GELINAS (Photo Karsh)

La 201e de 'Tit-Coq'

La Société des écrivains reçoit M. Gélinas — Témoignage d'amitié et d'admiration

"Voir la 100e et mourir, c'est tout ce que j'avais osé espérer, mais j'ai eu le plaisir de voir, après la 101e, la vie de Tit-Coq et la mienne continuer."

C'est par ces mots que Gratien Gélinas, accueilli, samedi soir, au Palais Montcalm à Québec, le témoignage d'estime et d'amitié que lui rendaient ses confrères de la Société des écrivains canadiens. A la fin de la représentation de Tit-Coq, qui soulève à Québec autant d'enthousiasme qu'à Montréal, M. Jean Bruchési, président de la Société des écrivains canadiens et sous-secrétaire de la province, a remis à Gratien Gélinas, une plaque de bronze "témoignage de l'amitié de ses confrères de la plume et de reconnaissance de ses compatriotes."

"C'est avec joie, a ajouté M. Bruchési, que j'ai accepté l'honneur de remettre ce témoignage à celui que l'on a justement proclamé le premier dramaturge canadien-français."

Le geste de la Société des écrivains prenait valeur de symbole puisqu'il était posé dans la vieille capitale du Canada français.

Une foule nombreuse et brillante, représentant le monde de l'université, de la politique et des lettres, assistait à la cérémonie, qui fut suivie d'une réception au Cercle universitaire de Laval.

La province de Québec a voulu s'associer officiellement à l'hommage rendu à Gratien Gélinas, et le premier ministre intermédiaire, l'hon. Onésime Gagnon, a exprimé sa très vive admiration pour l'incomparable talent de l'auteur de Tit-Coq, "dont la 201e représentation marque un événement sans précédent dans les annales du théâtre canadien-français. Ce succès est le résultat du talent et du travail; c'est aussi une preuve que la vie artistique est possible au Québec. Tit-Coq ne palira pas au voisinage des grandes pièces modernes."

Le maire de Québec, M. Lucien Borne, a ajouté que les Canadiens français avaient contracté une dette de reconnaissance envers Gratien Gélinas pour le rayonnement qu'il a donné à la culture française.

J.-P. H.

Un art vivant

Il nous est arrivé jadis de penser que le folklore était une forme désuète de la tradition. Précisément à cause de son grand âge, on le considérait parfois comme une chose n'ayant plus sa raison d'être, un objet poussiéreux que l'on ne tire de l'oubli que pour les grandes circonstances.

Comment espérer, en effet, que ces vieux airs anonymes puissent soutenir la concurrence des mélodies nouvelles? Comment exiger de ces chansons d'un autre âge qu'elles fassent les délices d'une génération où le "crooning" est à la mode, où le jazz est devenu la musique populaire?

Si bien, qu'il fut une époque où l'avenir du folklore chanté n'avait rien de rassurant. Il semblait même que ce chapitre de la musique canadienne était à jamais terminé.

Mais le folklore occupait une place trop importante dans notre culture nationale pour disparaître aussi aisément.

Tous ces vieux refrains que le temps n'avait pas su détruire, voici qu'on allait les ressusciter, les remettre au grand jour. Ce sera d'abord un petit groupe d'artistes, écrivains, musiciens et chanteurs, qui jetteront les bases d'un renouveau folklorique. Parmi ces pionniers de la première heure, il faut mentionner Gagnon, Marius Barbeau, Charles Marchand, Oscar O'Brien, qui n'ont pas hésité à faire servir toutes leurs énergies à la conservation d'un art que plusieurs croyaient irrémédiablement perdu. Ils ont recueilli nombre d'airs anciens, ils les ont arrangés dans leurs multiples versions, ils les ont lancés de nouveau dans les campagnes et dans les villes, partout où l'on parle et chante en français.

Ces folkloristes ont fait école, ils ont créé un mouvement. Aujourd'hui, divers groupements s'intéressent à faire revivre le folklore. La principale organisation de ce genre est l'Ordre du Bon Temps établie à Montréal, en janvier 1946. Elle comprend des jeunes gens et des jeunes filles, de toutes classes et de tous métiers, désireux de fournir leur contribution à la survivance de notre patrimoine artistique. Ils tiennent des réunions ouvertes au public, au cours desquelles ils exécutent des chansons, des mimes et des danses. Ils visitent les centres ruraux, où ils tentent de recueillir de la bouche même des anciens les refrains que l'on chantait dans les veillées d'autrefois.

Pour souligner l'importance du folklore et pour rendre hommage au travail admirable de ceux qui travaillent à sa conservation, les cinéastes de l'Office national du film viennent de réaliser le documentaire *Vieux airs... nouveaux pas*, qui sera prochainement distribué dans la série Vigie de cet organisme.



Voici une des saisissantes attitudes de Richard Widmark, qui joue le marin mutin dans le film "Down To The Sea In Ships". La distribution comprend également Lionel Barrymore et Dean Stockwell.

Les Amis de l'Art

Aux parents et professeurs, suggestions pour récompense de fin de l'année.

Jusqu'au 11 juin, on peut consulter au Secrétariat de l'Association, la liste des Albums de musique classique enregistrée par Vox sur disques incassables, que la maison Jules Jacob met à la disposition des membres Amis de l'Art pour un prix exceptionnellement bas. — Ici le 1er juin, sur présentation de la carte de membre à la Librairie Boucher, 4663 rue St-Denis, les Amis de l'Art bénéficieront également d'une réduction de 50% sur l'achat de tout volume.

Evénements artistiques — Au Rita Carlton, ce soir, récital de Doris Provencal. — A l'Auditorium St-Alphonse, le 31 mai, récital de danse, "Au royaume de Terpsichore" sous la direction de Mlle Pauzé. — A l'Auditorium Le Plateau, le 3 juin, à 8 h. 30, débat présenté par la Société des débats fantaisistes. Au Forum, le 11 juin, en matinée, Aquas Parade.

Expositions L'Ecole Cotoir Capponi de coupe et couture professionnelle. 2019 rue Guy, présente en exposition les travaux des élèves, les 1er, 2 et 3 juin prochains. Entrée libre. — A la Librairie Tranquille, jusqu'au 5 juin, aquarelles de Gérard Tremblay. — A l'Art Association, 1379 Sherbrooke ouest, jusqu'au 2 juin, œuvres récentes de Dumouchel et Tonnancourt. — A l'Art Français, jusqu'au 4 juin, exposition des peintures du peintre français Yves Diez, médaille S.A.F. — Jusqu'à la fin de la saison, le Secrétariat sera fermé le samedi et dimanche après-midi.

Assemblée des professeurs de musique

L'Association des professeurs de musique du Québec tiendra sa dernière assemblée annuelle au cours d'un déjeuner-causerie qui aura lieu le mercredi, 1er juin, à midi, dans le Salon "D" de l'Hôtel Mont-Royal. A cette occasion, le conférencier d'honneur sera M. Antonio Garcia de Miranda Netto, directeur du Bureau de commerce brésilien, professeur d'économie et de mathématiques à Rio-de-Janeiro, ancien membre de l'Académie de Musique brésilienne, ancien critique musical du Journal A Noite. M. de Miranda parlera de la musique brésilienne. Tous les membres sont cordialement invités.

DACTYLOS DÉCORATEURS DÉTECTIVES

Tous préfèrent les SWEET CAPS

Elles sont d'une **FRAICHEUR INTACTE**

Vous avez sûrement remarqué que les cigarettes Sweet Caporal sont toujours d'une...
Tout fumeur averti vous dira qu'elles sont uniformément douces, savamment fabriquées, pleinement satisfaisantes.
On ne saurait trouver mieux que les Sweet Caps, les cigarettes d'une...
LA PREMIERE DES CIGARETTES CANADIENNES

Une princesse met son diadème en gage dans un mont-de-piété

Ileana de Roumanie avait besoin d'argent frais pour les entreprises de son mari

Buenos-Ayres, 30. (A.P.) — La princesse Ileana de Roumanie, tante de l'ancien roi Michel Ier, vient de déposer au Mont de Piété municipal de Buenos-Ayres, en Argentine, un diadème couvert de bijoux qui a déjà orné la tête de plusieurs monarques européens. En échange de ce chef-d'oeuvre de joaillerie, évalué à \$200.000, elle a obtenu un prêt de \$30.000, nécessaire aux entreprises industrielles de son mari, l'archiduc Anton de Habsbourg. Les intimes du couple se sont empressés d'expliquer à la presse argentine qu'il ne faut pas voir là un signe de détresse financière pour ce ménage princier, établi là-bas depuis un an. Celui-ci possède bon nombre d'articles précieux. Mais l'archiduc, qui est un ingénieur de profession, avait besoin urgent pour les diverses entreprises auxquelles il s'intéresse en ce pays d'une somme copieuse qu'il n'aurait pu trouver autrement. Ce diadème est fait de platine orné de nombreux diamants et rehaussé de 5 saphirs, dont le plus gros pèse 125 carats. Il avait appartenu à la tsarine Marie, épouse d'Alexandre II de Russie, puis à la duchesse d'Edimbourg, bru de la reine Victoria, enfin, à la reine Marie de Roumanie, puis à sa fille Ileana.

Patras, en Grèce, aura sa rue King

Athènes, 30 (Reuter) — La vieille cité grecque de Patras, dans la presqu'île du Péloponnèse, vient de rebaptiser sa principale rue du nom de l'ex-premier ministre canadien Mackenzie King. Notre ambassadeur en Grèce, le major général Léo Lafliche, a présidé ce baptême en même temps qu'il inaugurait dans la même ville un hôpital construit aux frais de la Canadian War Relief Association et offert par celle-ci à la Croix-Rouge grecque.

Bureau de poste

Le maître de poste désire signaler à l'attention du public que la fête du roi, 6 juin, sera observée à l'hôtel des postes de Montréal comme suit:

Il y aura distribution du courrier à domicile ce jour-là dans la matinée.

Les succursales postales fermeront leurs portes à midi. Les guichets seront ouverts de 8 heures du matin à midi.

Les salles d'attente du bureau-chef et de la succursale postale Place d'Armes seront reçues et expédiées comme d'habitude.

La levée des boîtes aux lettres se fera comme suit:

Dans le district des affaires: midi, 4 h. 5 h. 30, 7 h. 45 et 9 h. 30 p.m.

Dans les quartiers résidentiels: 11 h. 30 a.m., 4 h. 30 et 7 h. 30 p.m.

Revue enfantine

Le dimanche, 19 juin, en matinée, au théâtre des Compagnons, rue Sherbrooke, madame Jean-Louis Audet présentera un groupe de ses jeunes élèves, dans une revue, qui comprendra des comédies, des danses, des chansons.

Rappelez-vous cette date!
7 au 12 JUIN avec
Matinée samedi 11 à 2 h. 30

BUSTER CRABBE
présente **IN PERSON**

AQUA PARADE
OF 1949
20 numéros de nage et de Vaudeville
FORUM
Billets: 1.00, 1.50, 2.00, 2.25, 2.50
Prix spécial pour matinée: Enfants .50

Une Vie Perdue
A L'AFFICHE
ELECTRA

Judy Garland
Margaret O'Brien
en Technicolor
LE CHANT DU MISSOURI
A L'AFFICHE
CHAMPLAIN

Gripping Suspense! Breathtaking Excitement!
EXPERTLY PRESENTED BY EUROPE'S MASTER DIRECTORS
PASSIONNELLE **TORMENT**
BOTH WITH ENGLISH TITLES
CONTINUOUS FROM 11 NOON
AFT. 50¢ - EVE. 65¢
His Majesty's

CINEMA DE PARIS
DERNIERE SEMAINE
DARRIEUX
MARRAIS
RUSS BLAS

Brian Donlevy-Raines
Charles Coburn-Walker
THE BUNGALOW 13
A l'affiche **Orpheum**

Jungle Patrol
Katherine Miller
Arthur Franz
Children Every Sunday
DAILEY
HOLM
A l'affiche **Imperial**

ST DENIS
Hélène Perdrière
Cloude Dauphin
ROUTE SANS ISSUE
MAX REGNIER
MORT...OU VIF

DE LA FORET AU BALLET



Venant des forêts et se dirigeant vers les moulins, des millions de billots dévalent annuellement le long des rivières canadiennes. Cette photo signée Malak, d'Ottawa, illustre bien le symbole de connectivité qui existe entre le produit de la forêt et l'industrie de la rayonne au Canada. La gentille ballerine dansant dans un nuage de pulpe de bois, est revêtue d'une robe de rayonne arachnéenne, dont l'origine remonte au bois. Après de multiples procédés chimiques, la pulpe de bois est transformée en rayonne, tissu que les moulins canadiens fabriquent au rythme de deux cents millions de verges cette année.

Art et conscience d'Irène Dunne

Mme Irène Dunne, actrice de réputation internationale, est la récipiendaire de la médaille "Laetare" pour l'année 1949. Cet honneur est accordé annuellement par l'université de Notre-Dame, Indiana, Etats-Unis, depuis 1883, à la personne laïque jugée la meilleure catholique du pays. En cette circonstance, le Père Cavanaugh, S.C., recteur de l'université, affirme: "Mme Dunne n'a jamais subordonné sa conscience à son art. Bien que grande vedette depuis plus de quinze ans, elle est demeurée épouse et mère exemplaire, s'attirant ainsi l'admiration et le respect de tous. Elle entend la messe quotidiennement, quoique ses activités à Hollywood exigent qu'elle soit à son poste tous les jours des sept heures du matin."

L'ECOLE

COTNOIR - CAPPONI

est maintenant située à 2019 rue GUY

EXPOSITION ANNUELLE 1 - 2 - 3 JUIN 2 H. - 10 H. P.M.

INSCRIPTIONS aux cours d'été acceptées dès maintenant.

Un ange gardien!

Ne vous fiez pas à votre chance —

\$3.50 la leçon (Cours de 5 leçons payé d'avance);

\$4.00 la leçon (Leçons payées à mesure);

\$5.00 la leçon (Elève pris à domicile et reconduit).

LAUZON DRIVING SCHOOL

4001, Berri Plateau 1122

Feuilleton du "Devoir"

UNE TACHE D'ENCRE par René BAZIN

(Suite)

Avez-vous éprouvé cette ivresse de la couleur qui s'empare des profanes au seuil d'un musée? Tant de rayons arrivent aux yeux, tant de pensées s'ébauchent et se heurtent dans l'esprit, que les yeux se fatiguent et que l'esprit se trouble. Il flotte, sans se poser, comme un insecte sur un pré tout en fleurs. La foule qui bourdonne et se mêle ajoute à cette grisaille. Elle distrait l'attention qui commençait à se fixer, et l'émotion avec elle, la ou elle s'assemble, se dilue par un nom, par un cadre, par la dimension d'une toile, par une violence quelconque: un fond jaune, une vingtaine de pendus avec autant de corbeaux, un vieillard préhistorique, affreux chasseur tout nu armé d'une canne plombée. On se détourne, et la lutte reprend entre l'oeil attiré par tant de choses et l'esprit qui voudrait voir quelque chose.

Avec Lampron, ce danger n'existe pas. D'un regard il parcourt la salle. Il a l'oeil du chasseur qui, dans un vol de perdreaux, choisit du premier coup sa proie. Il n'hésite pas: c'est là qu'il faut aller, viens; et nous allons. Il se plante tout droit devant la toile, les deux mains dans son pardessus, le menton rentré dans son faux-col; il ne dit rien, mais il est content; il s'imprègne d'une pensée qui l'a saisi de loin; il compare l'oeuvre nouvelle du peintre avec une oeuvre ancienne dont il se souvient. Toute son âme est attachée là. Et quand il juge que l'attachement est trop pénible, il se penche, il indique son sentiment d'un mot toujours juste, résumé d'une longue suite d'idées que j'ai dû partager, puis que j'ai vu comme lui.

Nous nous arrêtons ainsi devant le "Martyre de saint Denis", par Bonnat, les deux "Adorations", par Bouguereau, un paysage de Bernier, d'autres paysages encore, des marines, des portraits.

Enfin, nous sortons des salles de peinture. Dans la galerie ouverte qui flanque intérieurement ce vaste quadrilatère et domine le jardin, dort, bien délaissés, les aquarelles, les gravures, les dessins. Lam-

pron va droit à ses oeuvres. Je leur donnerais la médaille d'honneur: un portrait d'homme à l'eau-forte, une grande gravure au burin, "la Vierge allaitant Jésus", du Salon carré, au Louvre, et le dessin qui représente — Mon Dieu, qu'elle est charmante, Sylvestre, et qu'elle aurait grand tort de ne pas venir se voir! — Elle viendra, mon ami, mais je ne serai plus là. — Tu me quittes? — Je te laisse à ton affût; sois patient, et ne manque pas, ce soir, de me donner des nouvelles. — Je te le promets. Et Lampron disparaît.

Le dessin était placé à égale distance à peu près de deux ouvertures garnies de porcelaines, communiquant avec des salles de peinture. Je m'appuyai dans l'encadrement d'une de ces portes et j'attendais.

A ma gauche, j'avais un véritable désert. C'est à peine si, de temps à autre, quelques visiteurs se hasardaient dans le royaume des deux crayons. Encore n'y venaient-ils que pour respirer l'air plus frais ou pour regarder, par-dessus la balustrade, la multitude défilante qui s'agitait en bas autour des statues blanches.

A droite, au contraire, passaient et repassaient les courants ennemis de la foule, où l'élément provincial se distinguait sans peine à l'évidente fatigue du maintien. Les grosses mamans lasses et les pères essouffés encombraient les banquettes, levant vers les murailles un regard découragé, tandis que, autour d'eux, glissaient et tournaient, infatigables comme au bal, des légions de Parisiennes, bien campées sur leurs talons hauts, également attentives aux tableaux, à la cambure de leur taille et aux toilettes des femmes.

O gardiens, gens paisibles qui avez la police de ce tourbillon, si l'incessant glissement de ces vagues humaines n'était pas en vous tout sentiment de la réalité, que de sottises vous devez entendre! En un quart d'heure, j'en ai recueilli plus de vingt.

(A suivre)

Carnet mondain

PROCHAIN MARIAGE

Samedi, 11 juin, à 10 h., sera célébré le mariage de Mlle Lucile Thérien, fille de M. et de Mme J.-Alex. Thérien, au Dr Guy Cardinal, fils de M. et de Mme Léon Cardinal, de Beloeil.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée par Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, à l'église de Saint-Alphonse d'Yvesville, boul. Crémazie.

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Huguette Proulx, fille de M. et de Mme Jean Proulx, au Dr Julien Lambert, M.D., fils de M. Félix Lambert, décédé, et de Mme Lambert. Les fiançailles ont été bénies hier, dimanche, par M. l'abbé Rossier Prévile, aumônier du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, oncle du fiancé.

DEBAT

Vendredi, 3 juin prochain, la Société des débats fantaisistes organise, à l'Auditorium du Plateau, la dernière joute oratoire mixte de sa saison.

Le débat, intitulé: "La préférence: femme fatale ou affectueuse?", mettra aux prises Reine Goulet, artiste dramatique de la troupe "Les Compagnons", M. Bruno Cyr, annonceur à CKAC, Madeleine Sicot, lauréate du festival dramatique, et Roland Côté, journaliste.

Le verdict du jury sera rendu par Roger Baulu, assisté de journalistes et de vedettes radiophoniques bien connus. Gilles Pellerin présentera les orateurs.

VERNissage

Le directeur et les professeurs de l'Ecole du meuble recevront à l'occasion du vernissage du 14e salon annuel, vendredi, 3 juin, à 9 h. du soir, à l'Ecole, rue Berri.

L'exposition restera ouverte au public jusqu'au 12 juin inclusivement, de 10 h. du matin à 10 h. du soir, sauf le dimanche, de 2 h. à 5 h. du soir.

LIGUE DE LA JEUNESSE FEMININE

A Ottawa, les élections du comité exécutif de la Ligue de la jeunesse féminine ont donné les résultats suivants: présidente, Mlle Josette Laby, de Hull; vice-présidente, Mlle Hélène Lavender; secrétaire, Mme Camille Gay, d'Ottawa; trésorière, Mme Milot, d'Ottawa; secrétaire-trésorière, Mme Robert Major, d'Ottawa. Mlle Adèle Lepage fait aussi partie de l'exécutif. Plus de soixante déléguées de Montréal, Québec et Ottawa ont assisté à l'assemblée.

PARTIE DE CARTES

Le Club social Saint-Denis organise une partie de cartes le 1er juin, à 8 h. 30, rue Boucher, angle Saint-Hubert.

Initiation des nouveaux membres. Membres, parents et amis sont invités. Projets d'excursions discutés. Le thé sera servi.

A l'Ecole ménagère provinciale

Un défilé de modes marquera la fin des cours postsecondaires 1948-1949 le mercredi, 1er juin. La séance de l'après-midi commencera à 2 h. 30 et celle du soir à 8 h. Le lendemain, 2 juin, il y aura une exposition de mannequins miniatures présentée par Marie Sonia et ses élèves. Les portes seront ouvertes de 10 h. du matin à 9 h. 30 du soir.

Entrée: 3420 Berri.

LA MODE DU JOUR



La petite robe parfaite en tissu de coton!

Fraîche pour l'été, facile à coudre et tellement pratique. Les poches ont de l'importance, ainsi que le veut la mode.

Ce patron No 9154 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 16 requiert 4 1/2 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 30 au service des patrons, "Le Devoir", 434, est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

La femme-médecin aux Etats-Unis

"Aujourd'hui, la certitude va grandissant parmi les malades et les allongés que les femmes-médecins entrent dans la profession médicale non seulement avec le talent et le savoir-faire qui en font de bons docteurs mais aussi avec les anciennes qualités féminines de patience, d'endurance, de dextérité manuelle et de simple bonté humaine", peut-on lire sous la signature de Selwyn James, dans le "Redbook Magazine", édition de juin.

Cependant cette opinion n'est pas encore générale puisque l'auteur remarque que les préjugés contre la femme-médecin aux Etats-Unis font que leur nombre reste moindre que celui de plusieurs pays d'Europe, toutes proportions gardées quant à la population.

"L'hostilité contre la femme-médecin, dit Selwyn James, prive notre nation de soins médicaux importants. La santé de millions d'Américains est compromise par une pénurie chronique de docteurs, variant entre 20,000 et 40,000. La moindre chance donnée aux femmes leur permettrait de corriger une bonne part de cette déficience.

"Présentement, elles ont moins qu'une moitié de chance; 8,000 femmes seulement pratiquent la médecine. Le contraste est frappant, si l'on considère qu'en Grande-Bretagne, par exemple, plus de 17% de tous les médecins brevetés sont des femmes.

"Une enquête nationale conduite en 1946 par la New York Infirmary, a démontré que 42% de nos hôpitaux refusent leur entrée aux femmes comme internes et 35% ne recrutent leurs médecins attirés que parmi les membres masculins de la profession."

Inutile de dire que les postes de commande dans les institutions sont rarement accordés aux femmes et que leurs chances de s'élever au-dessus du grade d'"assistante" sont très minces. "Les autorités de quelques hôpitaux semblent croire qu'une femme comme chef de service infligerait par le fait même une grande humiliation aux confrères masculins sous ses ordres, ce qui aurait pour effet de troubler leur esprit et de diminuer l'efficacité de leur travail."

Quant à l'admission comme membres des sociétés de spécialistes, c'est la même situation. Une seule femme fait partie de l'American Gynecological Society.

Il n'y a pas longtemps, les professeurs Florence Lowther et Helen Downes, de Barnard College, enquêtèrent auprès de 1,240 femmes-médecins, gradués des vingt dernières années aux universités américaines. On apprit ainsi que "91% de ces femmes-médecins étaient encore dans la pratique, enseignant ou se faisant un nom dans les recherches de laboratoires et 82% des 451 femmes mariées dans le groupe étaient encore au travail dans la profession de leur choix."

Il paraît, de plus, qu'en ces "dernières années, le nombre de patients qui recherchent les soins des femmes-médecins augmente d'une façon sensible. Cette demande est particulièrement remarquable dans les domaines de l'obstétrique et de la gynécologie."

On s'explique facilement que les femmes recherchent la consultation féminine dans ces domaines. L'article ne parle pas de la pédiatrie, spécialité relativement jeune du soin des enfants, mais personne ne nierait que la place de la femme y soit aussi tout indiquée.

Germaine BERNIER

Onze nouvelles gardes-malades à Rimouski

Rimouski, 30 (D.N.C.) — Au cours d'une cérémonie qui a eu lieu récemment à l'hôpital Saint-Joseph de Rimouski, Son Exc. Mgr Georges Courchesne a remis leur parchemin aux onze nouvelles gardes-malades de cette institution. Ces infirmières sont Mlles Bibiane Bélisle, de Saint-Anaclet, Cécile Belzile, de Saint-Fabien, Cécile Boucher, de Mont-Joli, Jacqueline Lévesque, de Mont-Louis, Thérèse Marquis, de Cacouna, Clarisse Miller, de Berisim, Thérèse Morissette, de Trois-Pistoles, Alma Preston, de Rivière-au-Renard, Sarah Perrey, de Sainte-Anne-des-Monts, Rachel Proulx, de Rimouski et Jeanne-Arc Simard, de Saint-Anaclet.

Quelques jours avant cette cérémonie, les nouvelles diplômées, accompagnées de deux religieuses de l'hôpital de Rimouski, Mères Marie de l'Incarnation et Saint-Winnifred, s'étaient rendues à Québec où elles ont subi, à l'université Laval, les examens qui leur confèrent le droit de pratiquer leur profession d'auxiliaire du médecin.

Dans l'allocation qu'il a prononcée, Mgr l'archevêque de Rimouski a rappelé aux nouvelles gardes-malades leurs principaux devoirs envers ceux qui souffrent, envers la société et envers l'Eglise elle-même. Parmi l'assistance il y avait de nombreux membres du clergé, les religieuses et médecins de l'hôpital, ainsi que les parents des infirmières. La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement. La chorale des gardes-malades était à la tribune de l'orgue.

Elles iront à Paris!

Pour répondre à la fausse assertion d'un journal de commerce américain qui affirmait que "les modes canadiennes ne seraient pas présentées à Paris, en juillet", les organisateurs de cette revue illustrant "la femme canadienne et son mode de vie", font la mise au point suivante:

"Au début de la semaine dernière, nous sommes entrés en relation avec le Comité France-Amérique, à Paris, et nous avons accepté leur invitation du 23 avril dernier, nous offrant de présenter une revue de modes essentiellement canadiennes, à Paris, au début de juillet.

"Cette manifestation sera un des grands événements du second congrès des Nations américaines, qui aura lieu au Club France-Amérique. Des représentants de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud seront délégués à Paris à cette occasion. Nous sommes déjà entrés en contact avec M. J.-P. Manion, attaché commercial canadien à Paris, et lui avons fait part de nos projets. Mme Georges Vanier, épouse de l'ambassadeur du Canada à Paris, a aussi été approchée à ce sujet.

"Le comte G. de Messey, un des directeurs du comité France-Amérique qui est notre agent à Paris, a fait les premières démarches auprès du Syndicat de la couture et on projette de mutuelles présentations de modes. Aux dernières nouvelles, nous recevons de la capitale française une demande d'avis de la date prévue de notre arrivée, afin de pouvoir fixer de façon définitive les dates de représentations.

Enquête sur le manque d'infirmières

L'Association des Infirmières demande l'aide du gouvernement provincial

Dans un mémoire adressé à l'honorable premier ministre et au ministre de la santé, l'Association des Infirmières de la province de Québec demande un octroi, afin de continuer et de développer un programme ayant pour fin le recrutement et la formation d'un plus grand nombre d'infirmières, de faire une enquête sur le manque d'infirmières dans la province et pour la préparation d'un personnel expérimenté en hygiène publique et dans les hôpitaux.

Sœur Valérie de la Sagesse, présidente de l'Association des Infirmières de la province de Québec, dans son adresse d'ouverture de l'assemblée annuelle, dit: "Les programmes de santé publique ne sauraient se réaliser sans le concours de l'infirmière, c'est elle qui a la part la plus considérable sinon la plus importante."

Constata-t-elle combien vaste est notre champ d'action et à quel nombre il faudrait chiffrer les membres de notre association pour répondre à tous les besoins d'une province, qui est aussi étendue que l'Europe?

Présentation de fourrures au Windsor

Mlle Louis Roy et M. Jean-Pierre Comeau, gagnants du programme CBF, "Nos futures étoiles", sont les artistes invités aux expositions de fourrures qui auront lieu au Windsor Hall, à l'hôtel Windsor, les 7, 8 et 9 juin.

Les marchands de fourrures les plus en vue de Montréal exposeront leurs plus récents modèles pour l'automne et l'hiver prochains à l'occasion des deux défilés qui auront lieu quotidiennement, à 2 h. 30 et à 8 h. 30 du soir.

Cinq Montréalaises, heureuses favorisées du sort, retourneront chez elles avec un nouveau manteau de fourrure puisqu'on en fera tirer un à chaque représentation. Mlle Huguette Oigny sera la commentatrice. La première exhibition ouverte au public, aura lieu à 8 h. 30, le 7 juin. Les billets sont en vente chez votre marchand de fourrures ou à la porte du Windsor Hall, avant chaque défilé.

Les dons charitables

Ottawa. — "Une étude sur les dons charitables au Canada vient tout juste d'être complétée", annonce aujourd'hui M. R. E. Davis, directeur général du Conseil canadien du bien-être social. "Elle révèle, dit-il, les montants que versent aux oeuvres de charité les particuliers, les maisons d'affaires et les successions."

M. Davis ajoute que cette étude se fonde sur les chiffres de l'impôt sur le revenu. Elle a été soumise aux gouverneurs du conseil et elle sera rendue publique à l'assemblée annuelle du conseil, à Montréal, le 2 juin prochain.

"Nous sommes surpris, dit M. Davis, du pourcentage très élevé de dons versés par des individus — et, ce qui est plus, 60 pour cent de ces dons proviennent de gens dont le revenu imposable est de moins de \$3,000."

Le ministre du revenu national, d'après M. Davis, a déclaré que, règle générale, les dons "qui doivent profiter à la collectivité", peuvent être considérés comme des dons de charité. En vertu de cette définition, les dons aux organismes sociaux, religieux et éducatifs sont du ressort de l'étude précitée.

Gordon et Svanhuit Josie ont poursuivi cette recherche et ont préparé le rapport pour le Conseil canadien du bien-être social.

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUEBEC

Propos, glanes et commentaires

La discussion était ouverte voici quelques semaines... Il s'agissait de savoir si les principes, qui régissaient la famille d'autrefois, étaient supérieurs à ceux qui régissent la famille moderne. Un très intéressant témoignage nous était venu d'un grand-mère qui, voulant défendre la famille d'autrefois, nous avait envoyés les extraits d'un article concernant l'éducation telle qu'elle se pratique en Chine. A la suite de quoi nous avions demandé des défenseurs de la famille moderne. Nous publions aujourd'hui la lettre d'un jeune papa qui ne peut prendre encore partie pour la famille moderne. Nous faudrait-il clore notre clinique, cette année, sans que personne ne puisse apporter son témoignage en faveur de la famille moderne? Si cela était, "l'équipe" de la chronique du lundi nous ferait part de raisons qui motivent son attachement à la famille moderne, non pas que nous voulions négliger la notion d'autorité, — nous l'avons dit et nous le répétons, "nos enfants nous respectent" —, mais, nous le disons une fois encore, "nous n'estimons pas que tout est bien quand nos enfants nous ont obéi parce qu'ils ne pouvaient faire autrement"

La notion d'autorité

"Chers Equipiers,

Adeptes enthousiastes de votre intéressant et instructif courrier du Devoir, je viens vous donner mon point de vue personnel sur la famille moderne.

Je ne puis pas, hélas! prendre la défense de la famille moderne; je le voudrais cependant, car de magnifiques réalisations sont à son crédit, mais, trop d'expériences personnelles, trop d'observations dans de multiples foyers m'ont amené à croire que les méthodes, dites modernes, d'éducation, sans être une faillite totale, ne sont pas moins des demi-succès. Le passif me semble plus lourd que l'actif.

J'avoue que l'idéal est de chercher à tempérer cette autorité, imperissable d'elle-même, d'autrefois, qui était à la base de toute éducation familiale bien soignée. Il y a loin cependant, des principes à leur application. Celle-ci risque, dans la majorité des cas, d'être spoliée à la base même des principes qui l'ont engendrée. On dévie d'une ligne de conduite avec la meilleure volonté du monde et dans ce domaine plus que dans tout autre. A vouloir tempérer l'exercice de l'autorité, on en vient, naturellement, à abdiquer toute autorité; la faiblesse fondamentale de la nature humaine est, je crois, une explication satisfaisante. Il est toujours plus facile de laisser passer que de sévir.

Pour ma part (et je suis en cela en parfait accord avec la campagne de ma vie) je suis pour l'autorité; non pas, l'autorité tyrannique qui fait tout trembler devant elle et qui prétend briser par sa force toute résistance, mais l'autorité ferme, qui ne se dément pas et qui agit pour le plus grand bien de l'enfant. Car, qu'on le veuille ou non, l'enfant sera placé, toute sa vie durant, devant l'autorité, civile, religieuse, patronale ou autre. Qu'il s'habitue à y faire face sans se camper dans des attitudes douloureuses; voilà, il me semble, ce vers quoi nous devons tendre de tous nos efforts."

Papa de 30 ans et père de deux enfants

Cette lettre met en valeur, avant tout, la notion d'autorité. Il serait peut-être opportun, comme nous l'avons dit dans notre clinique du mois de février, de préciser que l'évolution de l'autorité n'est qu'un point de vue de l'évolution générale de la famille et qu'il faudrait mettre très particulièrement l'accent sur l'évolution du rôle de la femme au foyer et dans la société.

Toutes communications: à ce courrier doivent être adressées comme suit: Clinique de l'Ecole des Parents, 434, est, rue Notre-Dame, Montréal. L'Ecole des Parents du Québec a son siège social à Montréal, possède une charte professionnelle et son nom est légalement enregistré.

Pension de vieillesse haussée dans Québec

Windsor, 30. (C.P.) — Le gouvernement fédéral vient de compléter avec les provinces de Québec, de Nouvelle-Ecosse et du Manitoba, un accord y portant à \$40 par mois la pension aux vieillards et aux aveugles, à compter du 1er du mois courant de mai. L'Ontario, l'Alberta et la Colombie canadienne en avaient déjà fait autant. D'après le ministre fédéral de la Santé, M. Paul Martin, le nouveau accord porte à plus de \$100,000,000 les dépenses annuelles d'Ottawa en pensions aux vieillards. L'augmentation en est de \$5,200,000 pour la seule province de Québec. Comme dans les accords semblables, l'administration fédérale fournit les trois quarts de la pension.

PROBLEMES PSYCHOLOGIQUES

Dr Gilles-Yvon Moreau
PSYCHOLOGUE

4152, rue St-Denis - BE. 6219

Rideaux et Accessoires - Housses - Couvre-lits Stores Vénitiens - Stores de toile

E. Leconte

3 MAGASINS A VOTRE SERVICE

6602 St-Hubert CR. 2898 1574 est. Mont-Royal FR. 6206 4349 Wellington YO. 1568

MONTREAL, CANADA

EATON

Heures d'affaires: de 9 h. 30 à 5 h. 30 du lundi au vendredi. Nous fermons le samedi à 1 h.

SPÉCIAL PAR TOUT LE CANADA!

GARDE-ROBES LOGEABLES ET FORT DURABLES!

Pratiques pour la maison ou le chalet! Grande vente spéciale par tous les magasins EATON d'un océan à l'autre! Garde-robes solides et spacieuses... environ 25" x 21" x 59" de hauteur, en épais carton goudronné brun qui vous donneront de l'espace supplémentaire. La tige en bois pour les cintres pourra soutenir jusqu'à 12 vêtements! Porte coulissante devant qui se ferme au moyen d'un fermoir en métal. Dessus et côtés renforcés de bois pour plus de solidité. Et notez bien ce prix spécial par tout le Canada, mardi, chaque, **1.99**

Livrées non assemblées avec instructions pour le montage.

ENSEMBLES DE BOITES A CHAPEAUX

Un spécial par tout le Canada!

Boîtes à chapeaux en solide carton en gaies teintes à motif "tartin" tant pour le voyage que pour remiser vos chapeaux dans le placard, à l'épreuve de la poussière! Elles sont de trois dimensions graduées, pour convenir à chaque occasion! Fond de teintes vives de rouge, bleu, vert ou jaune... poignées en corde pour porter avec plus de facilité. Achetez l'ensemble et faites des économies! Spécial par tout le Canada, mardi, l'ensemble de 3, **3.29 — chacune, .99, 1.19 et 1.29**

Téléphonez PL. 9211, Commandes de la ville.

Clients de l'extérieur, veuillez écrire au Service d'Achats Eaton, Montréal.

Mercredis, au rez-de-chaussée, chez Eaton

THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

Les constructions nouvelles atteindront une valeur de \$2,671 millions en 1949

L'augmentation, comparativement à 1948, serait de 10% — Forte amélioration dans les approvisionnements de métaux

Les dépenses pour la construction au Canada, qui ont atteint la somme record de \$2,433 millions en 1948, seront encore plus considérables cette année, d'après les calculs du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce. En effet, les experts gouvernementaux calculent que les dépenses pour la construction atteindront la somme de \$2,671 millions en 1949, soit environ 10% de plus que la somme totale qui a été dépensée l'an dernier.

Les statistiques gouvernementales, récemment publiées dans un rapport intitulé "Placements privés et publics en perspective au Canada pour 1949" indiquent que le coût des constructions neuves ainsi que les dépenses prévues pour fins de réparation, entretien et rénovation. Quoique le prix élevé de la construction contribue à augmenter la valeur totale en dollars, les experts gouvernementaux prévoient que le volume de construction réelle augmentera d'environ quatre pour cent par rapport à l'année précédente. En 1948, la valeur totale de la construction, exprimée en dollars, a été d'environ 25% plus élevée qu'en 1947.

MATÉRIAUX PLUS ABONDANTS

Dans un autre bulletin intitulé "Approvisionnement en perspective pour 1949 dans les constructions neuves", les experts gouvernementaux passent en revue l'état général des approvisionnements, en ce qui concerne ces matériaux, et prévoient que la situation ira en s'améliorant. D'après ces rapports, bien

que, en toute probabilité, le fer et l'acier continueront à être rares, les matériaux de construction, notamment les matériaux isolants, seront plus abondants.

Ces rapports officiels définissent une situation qui est déjà apparemment dans le domaine des matériaux de construction. L'automne dernier, la Masonite Company of Canada Ltd., de Gatineau, P.Q., annonçait que, pour la première fois depuis le début de la guerre, la production de planche murale Masonite Preswood était suffisante pour répondre aux besoins du pays.

La planche isolante Ten-Test, également fabriquée à Gatineau, et qui était au nombre des matériaux "rares", parvient aux marchands en quantités plus considérables. La production de cette planche isolante continuera d'augmenter en 1949. International Plywoods signale que sa production de placages de bois fins, qui sont de plus en plus demandés pour la construction de maisons, fermes et usines est suffisante pour que l'approvisionnement, en ce qui concerne ce matériau de construction, ne présente plus aucun problème.

Les statistiques du gouvernement indiquent que près des trois quarts des dépenses pour la construction en 1948 ont été pour des constructions neuves. De tout l'argent dépensé à cette fin, les plus gros débours ont été pour des maisons d'habitation, dont plus de \$1,000 ont été complétés. Les pronostics pour 1949 laissent prévoir que plus de 34.5% de l'argent dépensé pour la construction en 1949 seront affectés à ce genre de maisons.

Oléoduc terminé à l'Anse-au-Foulon

Québec, 30 (C.N.C.) — Un oléoduc qui permettra le chargement le plus considérable et le plus rapide dans la région vient d'être terminé à un coût considérable à l'Anse-au-Foulon, au quai de Sillery par la Canadian Oil Co., a annoncé samedi, le président de la compagnie, M. W. H. Rea, au cours d'une conférence de presse. M. Rea est venu à Québec à l'occasion de la création d'un plan de pension pour les membres du personnel de la compagnie, et il a porté la parole à un déjeuner qui groupait 25 employés.

CURB DE MONTREAL

Fermeture des cours le 27 mai

Actes	Haut	Bas	Ferm.
Algonquin Steel	110 1/2	110 1/4	110 1/4
Alcan Steel	110 1/2	110 1/4	110 1/4
Do. pr.	74 7/8	74 7/8	74 7/8
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4
Can. Ind. B.	30	29 3/4	29 3/4
Can. Vickers	76 1/2	76 1/2	76 1/2
Dom. Oilcloth	37	36 3/4	36 3/4
Dom. Wool	12 1/2	12 1/4	12 1/4
Band Ore	5	4 3/4	4 3/4
Bob's Lake	5 1/2	5 1/4	5 1/4
Bonanza	5	4 3/4	4 3/4

main", mardi. Voici son programme:
La Fugue du chat, Scarlatti; Le
promptu, op. 34, Fauré; Conte, op.
No 1, Medtner.

CBF, 10 h. 30 p.m.: Jean-Marie Bea-
udet inaugurerà à Radio-Canada u-
nne nouvelle série de récitals que l'on é-
couterà tous les mardis soir, de 10
h. 30 à 11 h. Il jouera "Les scènes d'é-
tante" de Schumann et la "Sonatine
de Ravel.

La série complète au Montréal -- Cinquième gain pour Calvert

Bankhead et Podbielan ont raison des visiteurs

Ils ont tenu les Ailes Rouges à cinq et trois coups sûrs respectivement et les Royaux ont gagné par 8 à 2 et 4 à 0 — Accident à Atwell — Départ pour Buffalo

Les Royaux de Montréal nous ont quitté hier soir, pour aller à Buffalo, où ils joueront deux séries de quatre parties dont deux seront disputées ce soir, à l'occasion de la Fête du Souvenir et les fervents du baseball de la métropole et de toute la province espèrent que les hommes de Clay Hopper feront aussi bien contre les Ailes Rouges de Rochester car contre les protégés du gérant Keane, les champions de la Ligue Internationale ont gagné la série complète en l'emportant dans les deux joutes d'hier après avoir gagné les précédentes.

Le Montréal a triomphé des Ailes Rouges dans les deux joutes d'hier au stade de l'avenue Delormier, gagnant la première par 8 à 2 et triomphant dans la finale par 4 à 0, en sept manches.

Grâce à ces deux victoires les joueurs de Clay Hopper ont pu conserver la troisième position du classement dans le circuit du président Frank Shaughnessy pour se maintenir à trois parties et demeurer en arrière des Petits Giants de Jersey City et deux parties de moins que les Bisons de Buffalo.

Les douze ou treize mille personnes qui ont été témoins des joutes d'hier ont quitté le stade fort satisfaites de la tenue de nos porte-couleurs mais les amateurs ont appris avec regret l'accident survenu à Toby Atwell, notre receveur, qui fut blessé lors de la joute initiale alors que tentant de retirer Derry au marbre, à la sixième manche, il se fit blesser à la rotule et dut être transporté hors du terrain sur une civière. Le gérant Buzz Bava si a déclaré que Toby Atwell pourrait être inactif pour le reste de la saison à la suite de cet accident et qu'il avait l'intention de rappeler Charlie Thompson, qui a débuté avec les Royaux cette saison et qui a été cédé au club Newport News.

Les lanceurs du Montréal se sont affirmés hier après-midi et les spectateurs ont constaté que nos lanceurs reprennent graduellement leur bonne condition physique et qu'il y a lieu d'espérer voir nos favoris s'acheminer vers la première position de la ligue.

Dan Bankhead a affiché un meilleur contrôle dans la joute initiale. Il n'accorda que trois passes sur quatre balles et retourna cinq joueurs au bâton pour n'allouer que cinq coups sûrs espacés tandis que Clarence Podbielan a obtenu un blanchissage dans la finale en limitant les visiteurs à trois coups sûrs pour enregistrer sa première victoire de la saison.

Yuhus fut le choix du gérant Keane dans la première partie et fit assez bien jusqu'à la 8e mais dans cette manche il faiblit et les Royaux réussirent à compter six fois pour briser l'égalité et s'assurer la victoire. Au cours de cette première joute Derry frappa un circuit en expédiant la balle en dehors du terrain, pour enregistrer son 12e coup de quatre buts de la saison.

Dick Bokelman, qui débuta pour le Rochester, fit une belle lutte à Podbielan dans les quatre premières manches mais à la 5e il perdit son contrôle et retourna cinq joueurs au bâton pour n'allouer que cinq coups sûrs espacés tandis que Clarence Podbielan a obtenu un blanchissage dans la finale en limitant les visiteurs à trois coups sûrs pour enregistrer sa première victoire de la saison.

Les erreurs furent nombreuses dans la 2e joute. Du côté du Montréal Van Cuyk et Bridges commirent des bévues tandis que des erreurs furent commises par Cole, Mierkiewicz, Bilko et Young.

Les Royaux nous reviendront dimanche prochain alors que les Chefs de Syracuse seront opposés aux joueurs de Clay Hopper.

L'honorable Douglas Abbott, ministre des finances dans le cabinet St-Laurent, était l'invité du président du Montréal à l'occasion du 50e anniversaire de naissance et lorsqu'il fut présenté à l'assistance, un grand nombre de spectateurs hucèrent le ministre tandis que d'autres l'accueillaient avec des applaudissements.

Entreprise sportive et patriotique

Quatre jeunes Français: Jean Respal, 24 ans; Yves Korbandau, 21 ans; Philippe Andrieu, 24 ans; et Jacques Bouchard, 24 ans, ont entrepris de repérer l'exploit de Louis Jolliet et du Père Marquette, qui ont découvert le Mississippi, en 1673, après avoir parcouru des milliers de milles.

Ces intrépides jeunes gens ont quitté le Club Radisson, aux Trois-Rivières, mercredi soir dernier, pour remonter le fleuve en canot. A leur arrivée à Montréal, une réception leur sera ménagée à la Palestre Nationale de la rue Cherrier. Toutes les associations de jeunesse sont cordialement invitées à se joindre à la Palestre pour rendre hommage à l'esprit d'aventure et au courage de ces vaillants Français.

Les autorités de la Palestre invitent les citoyens de la rive sud du Saint-Laurent à surveiller la marche de ces quatre jeunes gens pour démontrer à ces derniers que leur entreprise suscite notre admiration.

On peut communiquer avec la Palestre Nationale en signalant RFontenac 2166.

ROCHESTER	ab	pts	cs	r	a
Lapointe, 3b	4	0	0	0	0
Young, 2b	4	0	0	4	4
Derry, c.g.	3	2	1	0	0
Burgett, c.g.	3	0	0	1	0
Mierkiewicz, c.g.	4	0	0	1	0
Bilko, 1b	3	0	1	1	2
Bucha, r.	4	0	1	2	1
Cole, a.c.	4	0	1	3	2
Spahn, l.	3	0	1	2	3
Totaux	32	2	5	24	15

MONTREAL (8)	ab	pts	cs	r	a
Jethroe, c.c.	4	0	1	4	0
Gionfriddo, c.g.	4	1	1	2	0
Morgan, a.c.	4	0	0	2	3
Schmees, c.d.	4	1	1	1	0
Connors, 1b	2	1	1	5	0
Atwell, r.	2	1	1	1	0
Lembo, r.	4	1	2	1	2
Velaj, 3b	4	1	2	1	2
Bridges, a.c.	3	1	1	3	1
Bankhead, l.	4	0	1	0	1
Totaux	34	8	9	27	7

ROCHESTER	00001000—2
MONTREAL	02000006—8

Sommaire — Erreurs: Derry, Bucha, Bilko. 2 Points produits par: Derry, Bridges, Bankhead. 2. Lembo et Velaj. 2. Coups de 2 buts: Bankhead et Cole. Circuit: Derry. But volé: Gionfriddo. Sacrifice: Bridges. Double-jeu: Cole à Young. Laissés sur les buts par Rochester 6; Montréal 6. Buts sur balles contre Yuhus 3; Bucha. Lanceur gagnant, Bankhead (4-0); perdant: Yuhus (2-2). Arbitres: Donatelli, Austin et Gallin. Temps de la joute: 2 heures 05. Assistance, 13,000.

ROCHESTER	AB	P	CS	R	A
Lapointe, 3b	4	0	0	0	0
Young, 2b	3	0	0	0	3
Derry, c.g.	2	0	1	2	0
Burgett, c.g.	2	0	0	2	0
Mierkiewicz, c.g.	3	0	0	2	0
Bilko, 1b	3	0	0	7	0
Marshall, r.	2	0	1	1	0
Cole, a.c.	2	0	1	1	0
Bokelman, l.	2	0	0	1	1
Copeland, l.	0	0	0	0	1
Benson	1	0	0	0	0
Total	24	0	3	18	6

MONTREAL	AB	P	CS	R	A
Jethroe, c.c.	3	0	0	7	0
Gionfriddo, c.g.	2	0	0	1	0
Morgan, a.c.	3	0	0	3	0
Connors, 1b	2	1	1	3	0
Lembo, r.	2	1	0	5	0
Wahl, 3b	2	1	0	2	0
Bridges, 2b	2	1	0	2	0
Podbielan, l.	2	0	0	2	0
Total	21	4	3	21	4

x—Fut retiré au bâton pour Copeland à la 7e manche.

Rochester	000000—0
Montréal	000040—4

Sommaire: Erreur: Marshall. Points produits par Bridges, Podbielan, Jethroe et Morgan. Double-jeu: Morgan à Connors. Buts volés: Derry et Connors. Sacrifice: Wahl. Laissés sur les buts: Rochester 7; Montréal 4. Buts sur balles: Bokelman 3; Copeland 1; Podbielan 3. Retirés au bâton: Bokelman 3; Podbielan 4. Frappe par le lanceur: Morgan à Connors. Lanceur perdant: Bokelman. Arbitres: Austin, Gallin, Donatelli. Temps: 1:32. Assistance: 12,833.

DANS LA LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo, 30. — Les Bisons de Buffalo ont mis deux autres victoires à leur crédit, hier après-midi, alors qu'ils en venaient aux prises avec les Leafs de Toronto, car les joueurs de Paul Richards ont eu raison des Torontois par 7 à 3 dans la première joute pour ensuite l'emporter par 4 à 1 dans la finale, qui était limitée à sept manches.

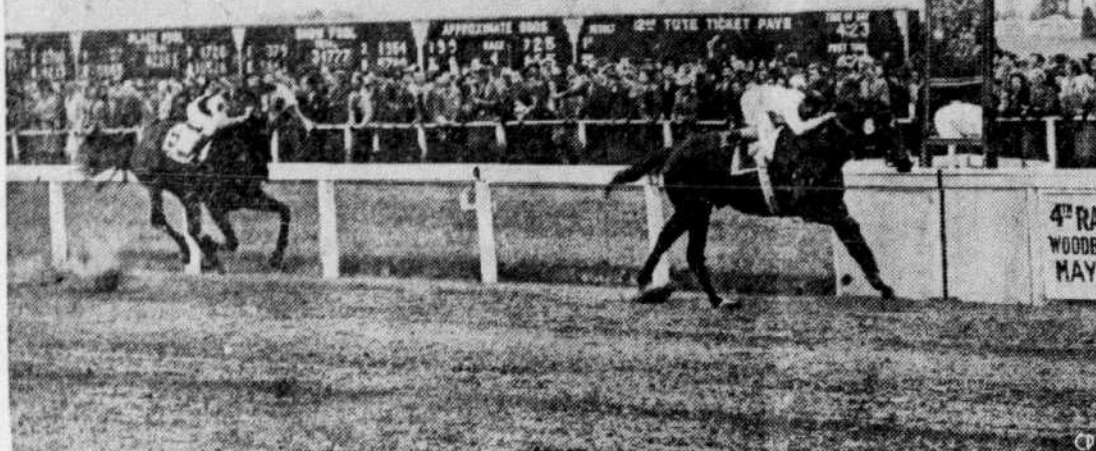
Lancé pour la deuxième fois cette saison, Paul Rogovin a remporté sa deuxième victoire de la saison dans la première partie tandis que le drolleur Luis Aloma, un coureur, a obtenu seulement six coups sûrs espacés pour triompher dans la seconde partie. Blatnik, Byam et John Velaj ont cogné les seuls circuits du programme double.

Les Petits Giants, de Jersey-City, ont remporté leurs 5e et 6e victoires consécutives aux dépens des Ours de Newark, hier, à Jersey-City, en triomphant par 7 à 5 et 4 à 1 devant une foule de 8,035 personnes.

Monte Irvin et Freddie Gerken ont cogné des circuits dans la première partie pour permettre au lanceur George Bamberger de remporter sa 4e victoire consécutive.

Dans la seconde partie, Roger Bowman a espacé cinq coups sûrs au Newark pour connaître son sixième succès de la saison 1949. A Baltimore, les Orioles de Baltimore ont battu les Chefs de Syracuse par 3 à 2 et 7 à 3. Al Widmar et Bryan Stephens, deux anciens artilleurs des Browns de St-Louis de la ligue Américaine, ont été les artilleurs gagnants. Les Orioles, dirigés par Jack Dunn III, ont frappé un total de vingt coups sûrs dans les deux parties.

Première joute: Toronto 001 002 000—3 9 0 Buffalo 010 000 06x—7 7 0 Batteries: Church, Judd (8), Smith (8) et Wagner; Rogovin et Tabacheck. Lanceur perdant: Judd. Coups de circuit: Byam et Velaj. Deuxième joute (7 manches): Toronto 000 100 0—1 6 0



Quarante mille personnes ont envahi la piste de Woodbine samedi dernier alors que se disputait pour la quatrième-vingtième fois le King's Plate, la grande classique canadienne pour les trois ans. Epic, propriété de l'industriel de Toronto, M. E. P. Taylor, a remporté les honneurs de la victoire en triomphant de Speedy Irish, à George McCullagh. Nous voyons sur cette photo les coureurs arrivant devant la tribune des juges pour la fin de l'épreuve. (Photo C.P.)

CORTEZ AURA CAGNEY COMME PARTENAIRE

CES DEUX LUTTEURS SE RONT EN FINALE OPPOSES A JOE CHRISTIE ET A BOB RUSSELL, DANS UN MATCH PAR EQUIPES — TROIS AUTRES COMBATS A L'AFFICHE

Le combat par équipes qui opposera les deux lutteurs locaux que sont Cortez et Cagney aux vilains Christie et Russell, suscite un grand intérêt chez les amateurs qui suivent régulièrement les séances de lutte au stade Exchange. Cette finale du programme de ce soir a tout ce qu'il faut pour en faire une attraction de premier ordre.

Le fer à été chauffé à blanc au cours des derniers programmes qui ont vu Christie à l'oeuvre contre ses deux adversaires de ce combat par équipes. Calculant avoir été frustré de la victoire en ces deux occasions, Christie, qui s'est adjoint Bob "Rebel" Russell, qui est probablement le champion le plus détesté à détenir le titre mondial des poids lourds junior, est confiant de prendre sa revanche. Je ne serai pas seul contre eux ce soir, a déclaré Christie, mon ami Russell et moi sommes prêts à leur faire passer à ces deux fois-ditants locaux, le goût de se mêler des affaires des autres.

Toutefois Salvador Cortez et Cagney, qui se sont protégés contre les tactiques brutales de Christie, n'en font pas du tout de ces déclarations de leur adversaire de ce soir. Nous avons la vitesse de notre côté et si l'arbitre s'en tient aux règlements, nous allons causer une surprise aux deux vilains qui se croient tout permis. En tous cas ils ne nous ont pas encore défaits et si c'est de l'action qu'ils veulent, nous sommes prêts à leur donner plus qu'ils n'en peuvent prendre. Dans ces conditions le combat s'annonce comme devant être des plus spectaculaires.

En plus de cette finale, Ovilla Asselin reviendra au programme contre le dur Ture Ali Pasha, qui en sera à ses débuts au stade, dans un combat d'une chute à finir.

Le spécial opposera le brillant Tommy Martindale aux vétérans H. Madison, qui est maintenant rétabli de son opération. Dans le premier combat Al Tucker et Jean-Les Roy seront les adversaires.

Buffalo 100 210 x—4 8 0 Batteries: Wright et Heyman; Aloma et Tabacheck. Coup de circuit: Blatnik.

Première joute: Newark 101 001 002—5 8 0 Jersey-City 200 002 21x—7 11 1 Batteries: Valenzuela, Ferris (6) et Heslet; Bamberger et Westrum. Lanceur perdant: Valenzuela. Circuits: Irvin, Gerken et Mole.

Deuxième joute (7 manches): Newark 000 100 0—1 5 0 Jersey-City 201 100 x—4 9 1 Batteries: Pillette et Little; Boyman et Westrum.

Première joute: Syracuse 000 000 200—2 6 1 Baltimore 200 010 x—3 11 0 Batteries: Bukhart, Schultz (7) et Pramesa; Widmar et Mancuso. Lanceur perdant: Burkhardt.

Deuxième joute (7 manches): Syracuse 000 000 3—3 8 3 Baltimore 230 200 x—7 9 1 Batteries: Hetki et Lamanno; Stephens et Mancuso. Coups de circuit: McQuillen, Wood, Chocki et Tatim.

LIGUE MONTREAL ROYALE JUNIOR

Les fervents du baseball qui ont assisté à la joute d'hier sur le terrain du Plateau Mont-Royal ont été témoins d'une joute très intéressante et fort contestée entre deux clubs de la Ligue Montreal Royale Junior car le Rosemont est parvenu à vaincre le Mont-Royal par le compte de 2 à 1.

Claude Groulx, du Plateau, et Julien Séguin se sont livrés un duel enlevé au monticule. Le Rosemont a frappé sept fois en lieu sûr contre cinq fois pour le Plateau. Banville s'est distingué au bâton pour les vainqueurs avec un long coup de trois buts. Caron fut le meilleur du Plateau avec deux coups sûrs en cinq voyages au marbre.

A Ahuntsic, le St-Henri a écrasé le Laval au compte de 16 à 10. Tremblay a reçu le crédit de la victoire et Parent fut responsable de la défaite.

Tournoi pour le championnat omnium du Canada, à Toronto

Les meilleurs golfeurs participeront à cet événement annuel alors que la coupe Seagrams sera en jeu et qu'une bourse de \$10,000 est offerte

Chaque année, pendant quelques semaines, les sportifs canadiens font toutes sortes de conjectures sur le résultat du tournoi pour le championnat de golf omnium du Canada, l'attribution de la coupe d'or Seagram et le partage de la bourse de \$10,000 qui y est attachée. Le fait s'est produit cette année un peu plus tôt que d'habitude, pour la simple raison que la grande épreuve de golf arrive de bonne heure dans la saison.

Le tournoi omnium se déroulera du 22 au 25 juin sur les parcours Saint-Georges de Toronto: c'est une date plutôt hâtive et qui ne favorise certainement pas les Canadiens (car on se demande encore si jamais un golfeur canadien n'aurait remporté la coupe d'or).

La raison pour laquelle aucun golfeur canadien n'a mérité le titre depuis que notre tournoi de championnat compte parmi les plus importants, c'est que cette épreuve attire toujours plusieurs des meilleurs joueurs des Etats-Unis où il y a chaque année de nombreux tournois riches et où les meilleurs golfeurs du monde gagnent leur vie en prenant part à des épreuves de ce genre à l'année, l'hiver comme l'été.

En face des concurrents qui viennent de la république voisine, nos golfeurs souffrent donc d'un double désavantage: premièrement

Le lanceur montréalais a eu raison des Red Sox

Il a espacé neuf coups sûrs pour l'emporter par le compte de 10 à 4 dans les séries de la ligue Américaine — Autres rencontres

Boston, 30. — Les Sénateurs de Washington, grâce à la belle tenue de Paul Calvert, ont pu vaincre les Red Sox de Boston hier par le compte de 10 à 4 dans une joute régulière de la ligue Américaine et le lanceur montréalais en était à sa cinquième victoire de la saison contre trois échecs. Calvert n'accorda que neuf coups espacés tandis que les vainqueurs accumulèrent quatorze coups sûrs pour compter tous leurs points en quatre manches.

Calvert a blanchi ses rivaux durant les sept premières manches, mais Ted Williams a cogné son onzième coup de circuit de la saison à la huitième.

Calvert a accordé seulement trois coups sûrs durant les sept premières manches dont deux à Billy Goodman.

Après que Williams eut cogné son coup de circuit, les Red Sox ont obtenu cinq autres coups sûrs à la neuvième manche pour enregistrer trois autres points.

Ellis Kinder, qui a alloué onze coups sûrs et huit points en six manches a été le lanceur perdant. Quant à Paul Calvert, il a retiré six frappeurs au bâton et il a accordé cinq buts sur balles.

Eddie Robinson et Clyde Vollmer ont frappé pour le circuit pour les Sénateurs alors qu'il y avait un joueur sur les buts.

WASHINGTON	ab	p	cs	r	a
Yost, 3b	5	0	1	0	3
Robertson, c.d.	5	1	0	0	0
Stewart, c.g.	3	2	2	0	0
Vollmer, c.g.	5	2	2	0	0
Robinson, 1b	4	3	2	1	0
Kozar, 2b	5	1	2	1	2
Dente, a.c.	5	0	1	1	0
Evans, r.	4	0	1	3	1
Calvert, l.	5	1	1	4	0
Totaux	41	10	14	27	13

BOSTON	ab	p	cs	r	a
DiMaggio, c.g.	4	1	2	3	0
Pesky, 3b	4	1	2	1	0
Williams, c.g.	3	1	2	3	0
Stephens, a.c.	5	0	1	0	3
Doerr, 2b	4	0	0	4	0
Goodman, 1b	4	0	2	3	1
Zarilla, c.d.	4	0	3	0	0
Tebbs, r.	3	0	0	8	0
Kinder, l.	2	0	0	1	0
Quinn, l.	1	0	0	1	0
AO'Brien	1	1	1	0	0
Totaux	36	4	9	27	6

a—Frappa un double pour Quinn à la 9e manche.

Washington 000 401 320—10 Boston 000 000 012—4

Sommaire — Points produits (par): Kozar, Dente, Yost, Vollmer (2); Evans, Robinson (2); Williams (2); DiMaggio, Stephens, (Stewart) compta sur une erreur de Willis à la 4e manche; Kozar compta avec un but volé à la 4e

LE MONTREAL L'EMPORTE

IL TRIOMPHA DU ROCHESTER PAR 12 A 3 — VAN CUYK A LIMITE LES VISITEURS A SEPT COUPS SÛRS — DE NOMBREUSES ERREURS COMMISES

Les Royaux de Clay Hopper n'ont eu aucune difficulté à vaincre les Ailes Rouges de Rochester, samedi soir, au stade de l'avenue Delormier car les protégés de Buzz Bava si ont triomphé des visiteurs par le compte de 12 à 3 grâce à la superbe tenue de John Van Cuyk, qui a limité le Rochester à sept coups espacés pendant que les locaux frappaient dix fois en lieu sûr contre les balles de Thomas et de Blake.

Les Royaux se mirent à l'oeuvre dès le début et réussirent à compter deux points à la manche initiale pour ensuite croquer cinq fois le marbre dans la deuxième reprise. Par la suite ils complètent un point à la quatrième, quatre à la sixième pour obtenir un total de 12 points. Les visiteurs complètent aux deuxième et neuvième manches. Morgan, Schmees et Connors furent les gros canons des Royaux tandis que Duskak réunit un circuit pour les Ailes Rouges.

ROCHESTER	ab	p	cs	r	a
Lapointe, 3b	5	0	2	2	2
Young, 2b	4	0	0	1	3
Derry, c.g.	5	0	0	0	0
Burgett, c.g.	4	0	0	0	0
M'kiewicz, c.g.	4	0	0	0	0
Bilko, 1b	2	0	0	1	0
Bucho, c.g.	4	0	0	6	0
Cole, a.c.	1	1	0	3	4
Thomas, l.	0	0	0	0	0
Blake, l.	3	0	2	0	1
Adusak	1	1	1	0	0
Totaux	32	3	7	24	11

MONTREAL	ab	p	cs	r	a
Jethroe, c.c.	4	2	1	0	0
Gionfriddo, c.g.	2	3	0	0	0
Morgan, a.c.	5	2	3	2	3
Schmees, c.d.	5	2	2	4	0
Connors, 1b	4	1	2	12	0
Atwell, r.	4	0	0	5	0
Velaj, 3b	5	1	1	0	1
Bridges, 2b	3	1	1	4	5
Van Cuyk, l.	4	0	0	4	0
Totaux	32	12	10	27	13

a—Frappa pour Blake à la 9e. Rochester 010000002—3 Montréal 25010400x—12

Sommaire: Erreurs: Van Cuyk, Bridges, Cole, Mierkiewicz, Bilko, Young. Points produits par: Schmees 2, Connors 3, Morgan 4, Duskak 2. Deux-buts: Schmees, Connors. Circuit: Duskak. Buts volés: Gionfriddo, Jethroe. Sacrifice: Young. Double-jeu: Van Cuyk à Morgan à Connors; Cole à Bilko. Laissés sur les buts: Rochester 9, Montréal 7. Buts sur balles de Thomas 2, Blake 6, Van Cuyk 6. Retirés au bâton par Thomas 1, Blake 4, Van Cuyk 5. Coups sûrs sur balles de Thomas 5 en 1 2 3 manche; Blake 5 en 7 1 3 manches. Mauvais lancer: Van Cuyk. Belle passe: Bucha. Lanceur gagnant: Van Cuyk (3-1). Lanceur perdant: Thomas (1-2). Arbitres: Donatelli, Austin. Temps: 2:41. Assistance: 3,774.

LES SERIES DE LA PROVINCIALE

Dans la ligue Provinciale hier après-midi, les Red Sox de Granby ont compté 3 points à la 8e manche pour battre les Cubs de Drummondville par 5 à 4.

Tex Shirley a alloué 8 coups espacés pour remporter sa 3e victoire de la saison. Lou Poliquin a été le lanceur perdant.

Les Braves de Saint-Jean ont continué leur belle poussée en battant le Saint-Hyacinthe par 6 à 1. Au cours d'une joute disputée sous les projecteurs du club de P. Martin a pris sa revanche en l'emportant par 5 à 4. Malfara, Reid et Friar ont été les étoiles du Saint-Hyacinthe tandis que Valois et Barbee ont le plus brillé pour les Braves. Washington a retiré 17 frappeurs au bâton.

Dans l'autre joute disputée hier après-midi, le Sher

Les Artisans à Asbestos

Une heureuse initiative d'un groupe de locaux de la Société des Artisans, division de Montréal, a fourni l'occasion de voir se manifester une fois de plus, la solidarité fraternelle qui existe dans cette grande société d'assurance.

En effet, jeudi après-midi, un groupe d'artisans se rendait à Asbestos pour présenter le fruit d'une souscription organisée pour venir en aide aux sociétaires grevistes de cette localité.

La locale des Artisans d'Asbestos avait organisé une réunion spéciale à cette occasion. Son président, M. Gérard Côté, souhaita la bienvenue aux visiteurs. Le chef de la division de Montréal, M. Armand-L. Godin, qui dirigeait la délégation, se fit l'interprète de ses confrères pour offrir aux sociétaires grevistes un chèque de \$888.00 pour les aider à payer leurs cotisations d'assurance. De plus, il signala que plusieurs locaux, particulièrement celles de la région des Trois-Rivières et Shawinigan, avaient déjà fait parvenir leur souscription directement au syndicat de l'amiante.

M. Philippe Roy, directeur général, remercia les organisateurs de cette manifestation pour la délicatesse pensée qu'ils ont eue pour leurs frères éprouvés par la grève. M. Joseph Lafond, directeur général, adressa également la parole et adressa à l'assemblée l'assurance de l'assistance, sur l'avantage qu'il y a pour nos gens, d'encourager nos sociétés nationales et plus spécialement, celles qui sont de nature à exercer une influence dans le domaine économique.

Faisaient partie de la délégation, M. Joseph Lafond, directeur général, M. Armand-L. Godin, chef de la division de Montréal, MM. André Gariépy, Marcel Tremblay, L. Larouche, J.-R. Gagnon, Alfred Velle, J.-A. Barbier, René Duhaime, Rosaire Villeneuve, Emile Fournier, Paul Vinette, J.L. LaTour, Gilles Boyer et Gaston Villancourt.

Le témoignage du Docteur Cooper

Sherbrooke, 30 (De notre envoyé spécial) — Le Dr Everett Alexander Cooper est un médecin à l'emploi de la Compagnie Johns-Manville à Asbestos. Interrogé par M. Dorion, il raconte qu'il a été appelé le 5 mai dernier auprès de MM. Therrien, Contant, Nadeau, Favreau et Quevillon, tous membres de la police provinciale, et le lendemain auprès de M. Quevillon, de la police, ainsi que de MM. Gérard Chamberland, mineur de Theford, Jean-Noël Hamel, Emile Grimaud et Benoît Paquet, employés d'Asbestos, et Aime Monfette.

M. Emile Contant souffrait de la réouverture d'une fracture ancienne au bras gauche et de contusions à la jambe ainsi que d'un choc nerveux.

M. Favreau souffrait de contusions à la poitrine et d'un choc nerveux.

M. Therrien souffrait de plusieurs contusions par tout le corps et d'un grave choc nerveux.

M. Nadeau souffrait d'une contusion (brûlure) à l'oeil droit.

M. Brouillette avait mal au dos, mais ne savait pas s'il avait été frappé.

Le Dr Cooper n'a pas vu M. Quevillon. Cependant il a entendu dire qu'il avait reçu des coups au visage, mais ne croit pas qu'il y ait eu rien de sérieux dans son cas.

M. Chamberland a été amené au Dr Cooper le 6 mai, vers 2 h. 30. Il souffrait de lacerations au cuir chevelu et à la lèvre inférieure. Le Dr Cooper lui a fait deux points de suture au cuir chevelu.

M. Jean-Noël Hamel souffrait de lacerations au cuir chevelu et à la joue droite et de contusions au visage. Le Dr Cooper lui a fait un point de suture à la tête, un

autre à la joue et l'a gardé sous observation. Il l'a vu aussi vers 2 h. 30 p.m.

Il a vu M. Emile Grimaud vers la même heure. Ce dernier souffrait de contusions sous l'oeil droit, il saignait du nez, il avait des contusions à l'oreille gauche. Le Dr Cooper lui a fait un point de suture à la joue et a fait prendre par le Dr Smith une radiographie du crâne qui n'a révélé aucune fracture.

M. Benoît Paquette était sur la table de radiographie vers 1 h. 45 p.m., le même jour, quand le Dr Cooper est entré à l'hôpital. On était en train de prendre une radiographie de son crâne. Le pa-

quet souffrait d'une contusion à l'oeil droit et d'un choc nerveux. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

M. Cooper a encore vu l'agent André Labbé mais très récemment et seulement pour lui faire un pansement à la tête.

M. Monfette souffrait d'une laceration du cuir chevelu qu'il a dit lui avoir été infligée jeudi, le 5 mai, alors qu'il tentait de se rendre au travail à Asbestos. Le Dr Cooper a fait des points de suture et pris une radiographie qui n'a rien révélé.

Préparation au mariage

Le P. Sanschagrin à Sherbrooke

"Le Service de préparation au mariage, qui cette année, célèbre le cinquième anniversaire de son approbation par l'épiscopat de notre province, place le Canada dans une situation privilégiée vis-à-vis tous les pays d'Amérique", déclarait lundi soir dernier, le R. P. Albert Sanschagrin, O.M.I. à Sherbrooke.

Le Père Sanschagrin est de retour d'un voyage de deux ans en Amérique du Sud et plus particulièrement au Chili et il s'est dit des plus heureux de prendre de nouveau contact avec le service dont il est le fondateur et qui a préparé depuis ses débuts plus de 25,000 fiancés à leur mariage.

Le Père a contribué, en plus de l'aide qu'il a prêtée à l'action catholique chilienne, et plus particulièrement au Chili de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée dont il a été nommé vicaire provincial. Il doit repartir à l'automne pour le Chili avec un groupe de missionnaires.

Plus de cent cinquante fiancés, responsables du service ou professeurs aux cours, s'étaient rassemblés au Club social de Sherbrooke, pour écouter le conférencier présenter à ces auditeurs, ses conseils les plus appropriés à une vie de bonheur dans le mariage.

On remarquait parmi les assistants, M. l'abbé Léon Drapeau, aumônier diocésain de la JOC et de la LOC, Mlle Colette Rioux, responsable diocésaine des cours de préparation au mariage, M. l'abbé Raoul Bruneau, curé de Saint-Joseph de Sherbrooke, M. l'abbé Robert Ward, aumônier des cours, le R. P. J. Gaudet, S.S., le R. P. Antonio Montour, O.M.I., du Cap de la Madeleine, M. Maurice Gingues, M. P. Lucien Métras, représentant de l'honorable Johnny Bourque, ministre des Terres et Forêts, M. le notaire et Mme Ouellet, de Brompton, M. le Dr et Mme Mignault, Mme Adrienne Vel-Johnson, M. le notaire et Mme Carrier Fortin, M. Jacques Beauchamp, représentant de l'Office national du Film, pour ne nommer que ceux-ci.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

Le Père Sanschagrin prêchait dans la matinée du 15 mai, une récollection mixte à plus de trente-cinq couples réunis au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, après avoir célébré la messe pour eux dans la chapelle de cette institution.

EN NOUVELLE-ECOSSE

96 candidats sur les rangs pour l'élection provinciale

Halifax, 30. (C.P.) — Un total de 96 candidats sur les rangs aujourd'hui, pour l'élection provinciale de la Nouvelle-Ecosse, le 9 juin prochain. L'Assemblée législative compte 37 sièges.

La mise en candidature a eu lieu hier. Il y a des candidats libéraux et progressistes-conservateurs dans tous les comtés. La C.C.F. a présenté 21 candidats. Il y a aussi un libéral indépendant.

Le premier ministre Angus-L. Macdonald, brigue les suffrages dans le comté de Halifax-Sud. M. Robert L. Stanfield, le nouveau chef provincial du parti progressiste-conservateur, est candidat dans le comté de Gloucester.

Par suite de la redistribution, la Chambre provinciale comptera 7 sièges de plus.

M. Percival trouve qu'on est trop doux pour les écoliers

Winnipeg, 30. (C.P.) — Dans une causerie à Winnipeg, le directeur des écoles protestantes du Québec, M. W.P. Percival, a dit qu'une trop grande tendance à la douceur et au manque de discipline est en train de compromettre l'éducation des enfants dans bon nombre d'écoles de notre pays. Parlant comme président de

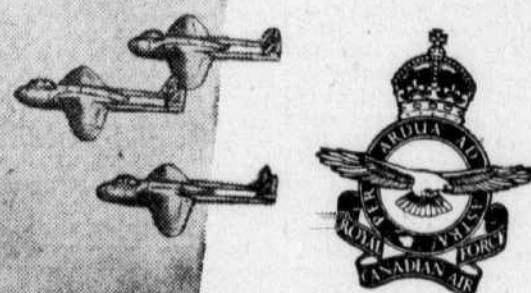
la Fédération canadienne des sociétés mixtes de parents et d'enseignants, M. Percival estime qu'on devrait plus fortement souligner la notion d'obligation dans l'éducation. A son dire, les élèves qu'on laisse progresser à leur gré dans leurs études, suivant la pré-

paration qu'ils semblent avoir connue, ne réussissent pas à l'école. Il faut, explique-t-il, leur faire comprendre que la vie adulte se déroule sous le signe du travail obligatoire et ne pas les ménager indûment à ce

Meilleure Qualité — D'emploi Facile

SACS DE THÉ "SALADA"

Au jeune homme qui prépare son avenir



Vous songez sans doute à vous orienter sûrement, dans la vie... vers ce qui vous sera le plus profitable. Comme tous les jeunes, vous attendez au moins d'un emploi — qu'il vous plaise, qu'il vous assure régulièrement un bon revenu, qu'il vous permette de l'avancement, qu'il vous donne le temps et l'occasion de vous distraire, et enfin qu'il mène à une pension.

Des milliers de jeunes gens doués sont aujourd'hui assurés de ces avantages, dans le Corps d'Aviation Royal Canadien. Non seulement trouvent-ils la vie belle, mais ils rendent service à leur pays. Comme eux, vous pouvez trouver dans le C.A.R.C. l'ambiance propre à vous forger un avenir magnifique.

Avant de vous engager définitivement dans une voie, vous feriez bien de considérer les avantages qu'offre le C.A.R.C. Un entretien avec l'officier recruteur pourrait vous aider dans le choix d'une carrière — décision importante dans la vie de tout jeune homme. Au surplus, cet entretien ne vous engage à rien.

CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN

SI VOUS NE POUVEZ ENTRER DANS LE C.A.R.C. (régulier) ENRÔLEZ-VOUS DANS VOTRE ESCADRILLE AUXILIAIRE A

401e ESCADRILLE 4450, QUÉBEC, SHERBROOKE, ou 438e ESCADRILLE 160, BLVD ST-JOSEPH, TEL. 1158 TEL. 2416

Lettres au Devoir

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. "Le Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Protestation d'un producteur de lait

Ville St-Laurent, 16 mai 1949. Monsieur Camilien Houde, Maire de Montréal.

Monsieur le maire, Je vous écris pour vous informer que je crois être la victime en ce moment d'un sale complot entre vos employés du bureau de santé et ceux du gouvernement fédéral.

Le 22 avril dernier, un certain M. Chagnon, se disant employé du fédéral, se présente chez moi et me demande si j'avais fait une demande pour faire subir à mon troupeau le test de la tuberculine, sur ma réponse négative, il me répondit qu'il le ferait quand même. Deux jours plus tard, il m'informa que dix-huit vaches sur vingt-cinq devaient être abattues immédiatement. Dans l'après-midi du même jour, deux officiers du bureau de santé condamneront l'étable et me défendront de vendre le lait que j'avais en ma possession, bien plus ils me refusèrent d'embuter 48 naillons de lait naturel que j'avais acheté d'un marchand qui vend son lait à Montréal.

Le rapport que je viens de recevoir contient qu'une vache était tuberculeuse; une autre avait une maladie de reins et la troisième était trop maigre. On ne m'a pas avisé quand cette inspection serait faite, ce qui m'aurait permis d'aller constater avec un médecin vétérinaire licencié, si cette vache était réellement tuberculeuse.

La preuve qu'il s'agit d'un coup monté, c'est qu'ils sont venus chez moi sans aller chez mes voisins, contrairement à leur habitude.

Je subis une perte de 2,000 dollars sur mes animaux seulement. Ma laiterie, comprenant un frigo, un bouilliroir, laveuse, embouteilleuse, etc., ne m'est plus d'aucune utilité.

Je suis responsable du loyer d'une ferme au coût de 700 dollars par année pour deux ans, et comme nous sommes à la période des semences, vous comprendrez mon embarras ainsi que les dommages que je continuerai de subir.

Un médecin à qui je racontais cet exploit m'a dit que le bureau de santé avait bien tort d'agir ain-

si et il ajoutait qu'il était sous l'impression que si les cas de cancer augmentaient depuis trente ans, c'était dû au fait que l'on avait changé les méthodes de moudre le blé, que la fleur était détrempée et que le chauffage de tous les produits laitiers produisait les mêmes effets. Il continuait en disant que dans son opinion on ne devait pas s'éloigner, mais se rapprocher le plus possible de la nature.

En terminant, monsieur le maire, me permettez-vous une suggestion: si, après avoir examiné cette affaire avec vos collègues du Comité exécutif, vous en venez à la conclusion qu'il s'agit en fait d'une expropriation forcée pour arrêter la vente du lait naturel sans amender votre règlement, pourquoi ne nommeriez-vous pas un arbitre que vous chargeriez d'évaluer les dommages de façon à diminuer les effets de cette injustice.

Je vous prie de croire que c'est avec confiance que je m'adresse à vous.

Votre dévoué,

Frédéric GROULX,

166, rue Filiatrault,

Prétendues brutalités commises dans les immeubles de Johns-Manville?

(suite de la deuxième page)

re, les autres répondirent: "ça ne fait rien, c'est un gréviste".

Confrontation

9. Subséquentement, le demandeur fut confronté dans une autre pièce avec une autre personne qui avait été appréhendée, et on voulut lui faire dire que cette personne avait déposé un agent d'une garette, et alors que le demandeur répondait négativement, il fut couché sur un lit et roué de coups de poings;

10. Le demandeur, rendu à bout de force et craignant pour sa vie, dit ce qu'on voulait lui faire dire, bien qu'il sût que ce n'était pas vrai;

11. Le demandeur fut alors ramené en présence de la personne avec qui on l'avait confronté quelques minutes auparavant, pour lui faire dire devant cette personne ce qu'il venait de déclarer sous l'effet de la torture. Devant les gestes menaçants des agents et aussi à la vue de son compagnon qui avait la figure massacrée et ses habits remplis de sang, il répéta ce qu'on lui avait fait dire bien qu'il sût que ce n'était pas vrai;

12. Le demandeur fut alors ramené dans la pièce voisine pendant qu'il entendait le bruit de coups portés à son compagnon qu'il venait de quitter;

13. Les agents insistèrent de nouveau pour faire dire au demandeur qu'il avait vu son compagnon fouiller un constable pour lui enlever une garette, et comme le demandeur n'avait vu son compagnon fouiller un constable, ils le recouchèrent sur le lit et commencèrent de nouveau à le rouer de coups jusqu'à ce qu'il déclarât ce qu'ils voulaient lui faire dire, bien que ce ne fût pas la vérité;

14. Le demandeur fut alors conduit au deuxième étage de l'hôtel Iroquois où on lui dit qu'il devrait faire une déclaration écrite;

15. Le demandeur, craignant d'être de nouveau roué de coups, déclara tout ce que les agents lui ordonnèrent de dire et qu'un constable écrivait à la machine.

Café The Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS **DESY**
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL

Sourds
LE PLUS PETIT APPAREIL
D'UNE SEULE PIÈCE SUR LE MARCHE
PARAVOX
(ne pèse que 46 onces)
● INCASSABLE ● ECONOMIQUE
● MOULES INVISIBLES POUR L'OREILLE
Le seul endroit où se procurer PARAVOX à Montréal:
Gilbert JOBIN, Spécialiste
3610, rue D'URGER
Suite 11, près de Prince-Arthur O.
LA 5975
DEMONSTRATION GRATUITE ET A DOMICILE SI DESIREE.

Le gérant général

16. Pendant que le demandeur était ainsi questionné, une personne que les agents lui déclarèrent être le gérant général de la défenderesse vint conférer à voix basse avec les agents, et ceux-ci dirent au demandeur que cette personne était prête à lui donner des chances s'il allait travailler;

17. Le demandeur fut forcé d'assumer que ce que les agents lui avaient ordonné de dire par la torture et les menaces, et vers 100 heures p.m., il fut relâché;

Blessures et chocs nerveux

18. Le demandeur eut la figure tuméfiée par les nombreux coups de poing qu'il reçut, il eut la bouche fendue et il souffrit de contusions par tout le corps;

19. Il a de plus éprouvé un violent choc nerveux ayant été soumis pendant de longues heures à une véritable torture physique et morale, et il a souffert et souffre encore d'œdème à la figure, où il porte encore des marques des coups reçus;

20. Le demandeur est un citoyen honnête et paisible et il a été profondément blessé et humilié dans sa dignité d'homme libre et de citoyen, dans sa réputation et sa sensibilité;

21. Le demandeur estime à la somme de \$25,000 la réparation à laquelle il a droit pour les torts qu'il lui ont été causés à raison des faits ci-dessus allégués;

"La défenderesse responsable"

22. Le demandeur, tout en se réservant son recours contre toute autre personne ayant participé aux brutalités dont il fut la victime, tient la défenderesse responsable des torts qu'il lui ont été causés particulièrement en ce que:

a) Les voies de fait portées contre le demandeur le furent dans une maison appartenant à la défenderesse, et alors sous le contrôle de ses officiers et employés dans l'exercice de leurs fonctions, et mise par elle à la disposition des officiers de la Sûreté pour les fins des agissements ci-haut relatés;

b) Ces assauts furent portés contre le demandeur avec l'assentiment de la défenderesse qui a permis, favorisé et encouragé ces brutalités exercées chez elle par des agents payés par elle pour accomplir cette besogne;

c) Les procédés brutaux dont le demandeur fut victime faisaient partie d'un système organisé par la défenderesse et ses représentants autorisés d'accord avec les personnes qui portèrent les coups, tous agissant de concert pour créer un régime de terreur, tant par le nombre d'arrestations (près de 200) opérées au hasard et sans mandat, que par des actes barbares, perpétrés sur des individus sans défense et à la merci des gens qui les détenaient; ce régime de terreur ayant pour but avoué de briser la grève et d'extorquer des déclarations incriminantes;

23. L'action du demandeur est bien fondée en fait et en droit; POURQUOI le demandeur, sous réserve de ses recours contre toute autre personne responsable des torts qu'il a subis, conclut à ce que par jugement à intervenir, la défenderesse soit condamnée à lui payer la somme de \$25,000 avec intérêt depuis l'assignation et les dépens.

Sherbrooke, le 23 mai 1949.
(SIGNED) Marcel Lafontaine,
Le procureur du demandeur.

Un troisième gréviste, témoin de la Couronne, est déclaré hostile

A SHERBROOKE SPECTATEUR CONDMNÉ POUR MEPRIS DE COUR

Sherbrooke, 30 (Par Gérard Pelletier) — L'enquête préliminaire des coaccusés MM. Rodolphe Hamel, Armand Larivée et René Rocque s'est prolongée samedi jusqu'à 10 h. du soir. La preuve sera encore très longue s'il faut en croire le procureur spécial de la Couronne, Me Noël Dorion. Ce dernier, en effet, a laissé entendre aux journalistes qu'il lui restait encore plus de vingt-cinq témoins à faire entendre.

La journée de samedi a été marquée par deux incidents, l'un dans la matinée, alors que le juge déclarait hostile et faisait enfermer aux cellules, comme les deux précédents, le troisième témoin gréviste à comparaître devant lui depuis le début de l'enquête; le second au milieu de la soirée alors que M. M. Chartrand, de Longueuil, un spectateur, fut à son tour envoyé aux cellules pour avoir formulé tout haut une remarque. De plus, le juge a formulé à quelques reprises des remarques qui se rattachaient à divers récits des témoins. En deux occasions, il a évoqué la révolution française, la première fois pour dire: "On se croirait en 1789" et la seconde pour assumer un groupe de grévistes dont il était question au fameux club des Girondins.

Le juge a parlé aussi de l'encyclique "Rerum Novarum". Il s'est demandé tout haut s'il était indiqué dans ce document pontifical qu'on devait battre les policiers.

Enfin, M. Lagarde a laissé croire qu'il avait l'intention de faire comparaître M. l'abbé Camirand, curé d'Asbestos. Ayant en effet demandé au procureur spécial de la Couronne si ce dernier avait assisté au procès, M. le curé Camirand, Me Dorion répondit en hésitant et en baissant un peu qu'il avait eu l'intention de le faire mais que... Et le juge de dire alors sur un ton ferme: "Mais c'est mon enquête", en appuyant sur l'adjectif possessif. M. Lagarde n'a encore donné toutefois aucun ordre à l'effet d'assigner l'abbé Camirand.

Contre-interrogatoire

La Cour s'est ouverte sur le contre-interrogatoire de l'agent Jules Legault qui avait déjà comparu la veille au soir. Contre-interrogé par Me Alexandre Chevalier, procureur de la défense, M. Legault entendit préciser qu'il n'avait pas vu de coups de feu dans la voiture de la police où il se trouvait au moment de l'arrivée à Asbestos, quand il fut arrêté par les grévistes. Le témoin n'affirme pas toutefois que personne n'ait tiré de la voiture; il dit seulement qu'il n'a rien entendu.

Il précise encore que cette voiture de la police ne portait aucune marque distinctive, que tous les agents étaient en civil, que lui-même n'a pas prononcé une parole au moment où les grévistes l'arrêtaient et que les armes confisquées par ses assaillants ne portaient non plus aucune marque distinctive.

Les agents avaient dans leurs poches leurs plaques d'identification mais ne les ont montrées qu'au sous-sol de l'église, où l'agent Legault n'a reçu aucun coup.

M. Donat Beaudet succède à la barre. On sait qu'il avait été déclaré hostile par le juge vendredi soir. Samedi matin, devant un interrogatoire modifié de Me Dorion,

M. Camille Bourasso

Ce témoin, un garçon de dix-sept ans, est le troisième gréviste qui témoigne. On l'interroge surtout sur l'emploi de sa journée. Il appert de ses réponses que le garçon s'est promené à Asbestos dans la matinée du 5 mai mais qu'il n'a pas participé au piquetage avant le dîner. Me Dorion demande au témoin s'il a rencontré un M. Lapierre qui semblait diriger un groupe de piqueteurs et la marche d'un camion. Bourasso le nie. Me Dorion rappelle au témoin que ce dernier l'a affirmé à la police dans une déclaration précédente. Bourasso dit que ce n'est pas vrai et qu'il était "mêlé" quand il a parlé à la police. Le juge rabroue Bourasso. Ce dernier affirme qu'il dit maintenant la vérité.

Le juge demande alors à Me Dorion: "Voulez-vous que je le déclare hostile?" Me Dorion refuse en baissant la tête. Me Chevalier alors suggère qu'il faudrait savoir dans quelles circonstances le témoin s'est trouvé "mêlé" en présence de la police. "Qu'il le dise", déclare le juge. Alors Bourasso:

— Bien, après les atrocités qu'il y avait eu là, on pouvait bien être mêlé...

Mais le juge l'interrompt: "C'est dit, assez de vous. Aux cellules!"

Et les agents de la Sûreté provinciale amènent le garçon aux cellules.

Dans l'après-midi, le témoin sera ramené des cellules et répétera sa confession à la police était fautive parce qu'il s'était mêlé. Il continuera le récit de sa journée qui n'ajoute pas grand chose à ce que la Cour connaît déjà. Le but de l'interrogatoire est de savoir si le témoin Bourasso a vu des grévistes et si ceux-ci ont empêché les scabs de rentrer.

M. Véronneau, un échevin d'Asbestos, explique au tribunal qu'il a essayé de sortir d'Asbestos par le chemin de Danville, dans la matinée du 5 mai. Il conduisait un camion de la ville. Il a rencontré un attroupement qui bloquait cette route. Il a tenté de passer par le côté qui lui a demandé de ne pas sortir de la ville avec les camions ce jour-là. — Toutefois, M. Véronneau n'est pas certain qu'il aurait pu identifier ce M. Rocque comme étant l'accusé. Il admet qu'il reconnaît maintenant l'accusé mais qu'il a vu son camion l'identifier à plusieurs reprises, car il assistait au procès comme spectateur avant son témoignage. Plus tard, il a pu sortir malgré l'attroupement par le chemin de Woton.

Clément Lachance

Le témoin suivant est M. Clément Lachance, un jeune mineur de Thetford, âgé de 18 ans. Il est parti de Thetford en camion à 4 h. a. m. le 5 mai. On lui avait demandé de suivre les autres à une assemblée à 8 h., à Asbestos, au sous-sol de l'église, assemblée qui devait être suivie d'un piquetage des usines. Il est monté dans un camion qui transportait 35 hommes. Il n'a vu personne se munir de pierres, il n'y avait pas de bière dans le camion où il se trouvait. Rendu à Asbestos, il a participé au piquetage en face du moulin de la Johns-Manville et quelqu'un lui avait dit qu'il fallait aller "sortir les scabs".

Le témoignage se passe sans incidents; c'est le premier témoin gréviste qui n'est pas déclaré hostile par le président du tribunal.

M. Lachance est suivi à la barre par l'agent Charles Nadeau de la Sûreté provinciale.

Ce dernier raconte qu'il fut arrêté avec d'autres agents dans une voiture sur la route de Danville vers midi le 5 mai. Quand la voiture fut stoppée, l'agent a entendu des grévistes crier: "En v'là d'autres". Des grévistes, dit-il, nous ont sortis de la voiture en nous traitant de "cochons à Duplessis" et de "gestapo". Ils ont réclamé nos armes en disant que les agents avaient tiré d'une autre voiture et qu'ils voulaient s'assurer que nous ne tirerions pas.

Le témoin a remis ses clés au chef de la bande ainsi que ses armes après quoi, d'après son témoignage, on lui aurait relevé ses vestons par-dessus la tête et on l'aurait frappé. Ensuite, on l'aurait conduit au sous-sol de l'église en voiture. Il fut injurié le long de la route mais non plus frappé.

D'après lui, les trois accusés étaient présents au sous-sol de l'église ainsi que M. le curé Camirand. Ils parlaient à la foule mais l'agent n'a rien compris de ce qu'ils disaient. Il est resté une vingtaine de minutes au sous-sol après quoi il fut remis entre les mains du chef Bell et escorté jusqu'à l'hôtel Iroquois.

M. Nadeau donne ensuite sa version de l'incident Bernatchez au sous-sol de l'église dans la nuit du

5 au 6. D'après lui, Bernatchez l'aurait frappé sur l'œil droit avec un bâton avant que Nadeau ne le frappe lui-même.

M. André Labbé

L'agent André Labbé se rendait à Asbestos par la petite route de Nicolet en voiture avec trois autres agents quand sa voiture fut arrêtée par un groupe qui l'estime à trois ou quatre cents grévistes. D'après son récit voici ce qui se serait passé là.

La voiture fut arrêtée et cernée. Les agents se descendirent et tentèrent en vain de s'expliquer et de s'identifier. Il leur fut répondu: "On en veut plus de policiers provinciaux on les a eues assez longtemps." Les agents ont offert de retourner sur leurs pas mais la route était bloquée à l'arrière.

Toutefois d'après M. Labbé, il fut désarmé puis en se retournant a reçu un coup de marteau sur l'œil droit. Le témoin prétend que ce coup lui a été porté par un nommé Chamberland qu'il a identifié deux ou trois semaines plus tard. Il a reçu aussi des coups de bâtons et de barres de fer sur la tête et la jambe droite. Il a entendu une femme crier dans le groupe: "Tuez-le!" Une autre femme aurait aussi crié: "Rachevez-le pas, on va le faire hier au pied d'un arbre." Enfin, un M. Grimard, identifié récemment, aurait crié: "Manquez-le pas!"

Le juge a demandé si ce M. Grimard était dans la salle. Le greffier a fait appeler Ben Grimard. Après des pourparlers hors de la cour, un monsieur Emile Grimard s'est présenté. L'agent Labbé a dit: "C'est lui." On s'attendait que le juge ferait tout de suite comparaître M. Emile Grimard mais il n'en fut rien.

Le témoin reprend son récit. Il dit qu'un groupe de grévistes plus intelligents s'est imposé aux individus qui l'avaient frappé et ont suggéré de laisser partir les agents. Pendant ce temps, d'autres grévistes balançaient l'agent Smola au-dessus des chutes de la rivière Nicolet, allégué Labbé. D'autres avaient mis les menottes à l'agent Casavant. Mais ils furent tous relâchés en quelques minutes, remis à bord de leur voiture qui est retournée d'où elle venait. L'agent Labbé saignait d'un œil et marchait difficilement sur sa jambe droite. Il a passé quelques jours à l'hôpital.

M. Daniel Lessard

M. Daniel Lessard est secrétaire de la Fédération nationale des employés de l'industrie minière. La Couronne veut savoir si M. Lessard a payé les camionneurs qui ont conduit les grévistes de Thetford à Sherbrooke ainsi que les taxis. M. Lessard dit avoir payé un seul camion et environ six taxis.

Le juge veut savoir s'il ne s'agit pas de neuf taxis. M. Lessard ne croit pas. Le juge l'accuse de parler avec détours. M. Lessard dit qu'il croit que c'est six taxis mais qu'il lui faudrait vérifier, pour être certain, des papiers qu'il a dans sa poche. Il sort ces papiers et conclut qu'il s'agit de six taxis. Le juge demande à voir le carnet personnel de M. Lessard. Il l'étudie longuement, suggère qu'il s'agit de neuf taxis mais M. Lessard fait remarquer que les trois autres datent d'avant le 5 mai. Le nombre reste à six.

Ces taxis n'ont pas servi le 5 mai, mais à ramener vers Thetford des grévistes de l'endroit qui avaient été arrêtés puis libérés à Asbestos.

Le chef Albert Bell

M. Bell est le chef de la police municipale d'Asbestos. Il raconte avoir reçu un téléphone de M. Larivée le 5 mai au matin, à 11 h. 50 a.m., signalant que quatre ou cinq agents avaient été amenés au sous-sol par les grévistes. Il s'est rendu tout de suite au sous-sol mais avant d'entrer a rencontré M. Larivée et M. Pelletier. Il a regretté en leur présence que les grévistes aient fait une telle chose disant que cela pouvait amener la lecture de l'acte d'accusation et que le seul moyen de l'éviter était de remettre les agents entre ses mains. Larivée lui a répondu qu'il le faisait justement venir pour ça.

Le chef Bell est alors entré au sous-sol. Il s'est dirigé vers la scène. Il y a trouvé M. Philippe Girard. Il lui a répété ce qu'il venait de dire à M. Larivée. Quelqu'un a alors demandé au micro qu'on ne fasse aucune résistance à la sortie des policiers. Ceux-ci sont sortis derrière lui à la file indienne sans incidents. Cinq sont montés dans l'auto, il les a conduits à l'hôtel Iroquois.

Là, il a reçu un appel téléphonique le prévenant qu'il restait deux policiers devant l'église. M. Bell a donc envoyé le sous-chef Dionne chercher les deux hommes. On l'a prévenu peu après que Dionne avait conduit les deux agents au poste de police municipale.

M. Bell s'est ensuite rendu au presbytère chercher les armes des policiers. Il a trouvé Me Geoffroy, avocat spécial du syndicat d'Asbestos, ainsi que MM. Larivée, M. Rocque et d'autres. On lui a demandé d'examiner les pistolets pour savoir si l'on avait tiré. Comme il n'était pas un expert, il n'a pas pu vérifier. On lui a remis, après en avoir pris les numéros de série, 6 revolvers, 2 paires de menottes, 2 garettes et une ser-

viette. Il a remis le tout au lieutenant Timlin, à l'hôtel Iroquois.

Plus tard, il a fait une seconde visite au presbytère où M. le curé Camirand lui a remis encore 3 revolvers, 1 paire de menottes, 1 garette et une mitrailleuse à gaz. Plus tard, au début de l'après-midi, le chef Bell a transporté les deux agents qui se trouvaient encore au poste de police et les a conduits à l'hôtel Iroquois. M. Girard s'était porté garant qu'il n'y aurait aucune manifestation le long du trajet et il n'y en a pas eu.

A l'issue de ce témoignage, le juge félicite le chef Bell en lui disant qu'il a fait son devoir de policier.

M. Ubald Therrien

Le dernier témoin de la journée, M. Ubald Therrien, est un agent de la Sûreté provinciale. Il accompagnait l'agent Legault dans la première voiture arrêtée sur la route de Danville. Son récit suit dans les grandes lignes celui de son compagnon, sauf que M. Therrien prétend de plus qu'il a été volé de quarante dollars et qu'il a été frappé sous les yeux du curé Camirand sans que ce dernier bougeât. C'est le seul des policiers qui prétend avoir été frappé au sous-sol de l'église. Il prétend aussi avoir vu M. Rocque faire signe que non quand il a été question de remettre les agents aux mains du chef Bell. D'après lui, M. Rocque n'a rien dit, absolument rien, a fait seulement signe que non. (L'agent Legault prétendait au contraire que M. Rocque avait protesté avec des jurons). M. Therrien n'a rien vu d'autre, absolument rien. Il prétend qu'il était entouré de grévistes qui le frappaient quand il voulait bouger. Il raconte encore qu'il a raté la voiture du chef Bell et qu'il a été conduit au poste par des grévistes, les bras en croix, à travers les rues de la ville et qu'on l'a encore frappé en chemin.

Au poste, le Dr Cooper est venu le panser (il avait une blessure au visage) et lui a donné des pilules. C'est durant ce témoignage que se produisit l'incident Chartrand.

Me Dorion

A plusieurs reprises, Me Dorion a demandé aux témoins s'ils avaient entendu quelqu'un, à une assemblée tenue à Thetford le 4 mai, dire qu'on donnerait le lendemain une manifestation de la force du syndicat. Me Dorion a posé cette question avec insistance à tous les témoins grévistes susceptibles d'avoir entendu de telles paroles, mais aucun témoin ne se souvenait.

De même, Me Dorion paraissait très curieux de savoir si M. le curé Camirand, dans la nuit du 5 au 6, alors qu'il parlait aux grévistes pour les faire rentrer chez eux, avait dit: "La police vient en trop grand nombre, cela ne sert à rien de résister plus longtemps" ou quelque chose d'approchant. Mais M. Lessard dit avoir obtenu aucune confirmation.

Enfin, notons que le juge n'avait pas entendu M. Chartrand formuler sa remarque, "Ce n'est pas vrai" lors de l'incident de la soirée. C'est l'agent Ubald Legault qui l'a renseigné en disant: "Il dit que c'est pas vrai". C'est alors que le juge a envoyé M. Chartrand aux cellules, disant qu'il ne voulait aucune manifestation. Puis, une fois M. Chartrand parti, le juge s'est repris et l'a condamné en son absence pour mépris de Cour, demandant qu'il comparaisse ce matin.

LES LA VERENDRYE AUX ROCHEUSES



La Verendrye, qui a ouvert à la civilisation la moitié du continent américain, naquit aux Trois-Rivières en 1685. Il servit au Canada et en France, puis s'adonna à la traite et au développement de son domaine de l'île Dupas. Désireux, lui aussi, de trouver la route de l'Ouest, il prépara longuement son expédition. En 1742, onze ans après son départ de Montréal, huit forts reliaient le lac Supérieur aux rivières Saskatchewan, au nord, et Assiniboine, au sud. La découverte qui a immortalisé son nom a été faite par deux de ses fils. Partis du fort La Reine (Portage-la-Prairie), ils atteignirent les Rocheuses du Wyoming, le 1er janvier 1743. Pendant leur absence, La Verendrye dut renoncer à ses privilèges. Quand il mourut à Montréal en décembre 1749, il venait toutefois de retrouver son commandement. Ses fils s'efforcèrent vainement à continuer l'œuvre de leur père.

(Don des Dépositaires de Ford & Monarch, à Montréal: Genereux Motor Co. Ltd.; Jarry & Frère, Limitée; Fortier Garage Ltd.; Page & Son Ltd.; Latimer Motor Sales Ltd.; Bélair-Cardinal Auto Inc.; Blue Bonnets Auto Ltd.; Lakeshore Motors Inc.)

M. Ho Fang Ly, conférencier

Un éminent journaliste chinois, M. Jean Ho Fang Ly, sera le conférencier d'honneur à la Chambre de commerce des jeunes du district de Montréal pour sa réunion de ce soir, à l'hôtel Windsor. M. Ho, qui a été correspondant de la Ligue des Nations et conseiller du généralissime Tchang Kai-shek, a intitulé sa causerie: "Que ferons-nous en face de la Chine communiste?"

M. Ho, docteur en droit, est aussi licencié en sciences économiques, politiques et diplomatiques.

Parmi les personnalités qui ont accepté l'invitation de la Chambre de commerce des jeunes à l'occasion de ce dîner-causerie annuel, mentionnons M. le juge en chef Séverin Létourneau, M. Romuald Bourque, maire d'Outremont, le juge T.A. Fontaine, M. Roger Lacoste, recorder de la ville d'Outremont et président de la ligue de sécurité, Mgr Olivier Maurault, M. Augustin Frigon et autres.

1879 • 70e ANNIVERSAIRE • 1949

ICI ENFIN --

LE NOUVEAU "ANTHRATUBE"

entièrement automatique POUR SYSTEMES DE CHAUFFAGE A L'EAU CHAUDE

Caractéristiques marquantes

1. Utilise le charbon Buckwheat bon marché.
2. Consomme le charbon avec mûchefer ou non.
3. Rejette automatiquement la cendre et le mûchefer.
4. Capte les cendres volantes élimine la poussière.
5. S'alimente automatiquement.
6. S'emmagasine au ralenti par les temps doux.
7. Ne gazolpe pas les dangers de gaz de tremie.
8. Ne s'obstrue pas et ne se bioque pas.

Voyez cette étonnante nouvelle fournaise chez

Farquhar **Robertson** LIMITED

Les principaux marchands de combustibles à Montréal Distributeurs des produits "IRON FIREMAN" pour la province de Québec 614 OUEST, RUE SAINT-JACQUES — MA 7511

CHANGEMENT TEMPORAIRE Service des Tramways

Commençant lundi le 30 mai à 8.00 p.m.

A cause du renouvellement des rails sur la rue Craig entre les rues McGill et Bleury, le service de nuit sur les lignes suivantes sera détourné après 8.00 P.M. jusqu'à la fin des travaux. Les tramways sur ces lignes utiliseront la PLACE D'ARMES au lieu du TERMINUS CRAIG.

- Ligne no. 2 — Centre
- Ligne no. 25 — Notre-Dame — Côte St-Paul
- Ligne no. 31 — St-Henri
- Ligne no. 36 — Notre-Dame — Ville-Emard
- Ligne no. 49 — St-Henri — Decourcelles
- Ligne no. 83 — Windsor — Snowden
- Ligne no. 91 — Lachine

Les tramways de la ligne OUTREMONT No 29, adopteront le trajet suivant dans les deux sens: Ste-Catherine, University, Dorchester, Beaver Hall, et Craig à la boucle Youville.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL

DUPUIS Carpettes des Indes

entièrement tissées à la main

à moins de 1/2 prix

Voici l'occasion de vous procurer une riche

carpettes des Indes à une fraction de sa valeur. Un surplus de stock est la seule raison de ces rabais exceptionnels. Nous en avons de toutes les teintes. Dans le groupe: modèles unis, superbes dessins chinois en relief, motifs fleuris. Il y en a pour toutes les pièces.

- Environ 36" x 72". Prix ord. 29.95. Prix "Fin de Mois" 13.98
- Environ 36" x 72". Prix ord. 39.95. Prix "Fin de Mois" 18.08
- Environ 36" x 72". Prix ord. 67.50. Prix "Fin de Mois" 33.75
- Environ 27" x 54". Prix ord. 17.95. Prix "Fin de Mois" 6.98
- Environ 36" x 72". Prix ord. 17.95. Prix "Fin de Mois" 7.98

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Dupuis Frères

FAIMOND DUPUIS, 100, RUE D'URGER, A. J. DUGAL, 100, RUE D'URGER